

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

QUINZIÈME SESSION

Documents officiels



880e
SÉANCE PLÉNIÈRE

Vendredi 30 septembre 1960,
à 15 heures

NEW YORK

SOMMAIRE

Pages

Point 9 de l'ordre du jour:

Discussion générale (suite)

Intervention du représentant de la Tchécoslovaquie	291
Discours de M. Sukarno (Président de la République d'Indonésie).	292
Intervention du Premier Ministre de l'Inde.	305
Discours de M. Turbay Ayala (Colombie)	305
Intervention du représentant de Cuba.	310
Discours de M. Schaus (Luxembourg).	311
Discours de M. Wigny (Belgique).	313

Président: M. Frederick H. BOLAND (Irlande).

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Discussion générale (suite)

1. Le **PRESIDENT** (traduit de l'anglais): Avant que nous reprenions la discussion générale, je vais donner la parole au représentant de la Tchécoslovaquie qui a demandé à exercer son droit de réponse.
2. M. **DAVID** (Tchécoslovaquie) [traduit du russe]: J'estime nécessaire de répondre, au nom de la délégation tchécoslovaque, à la partie de la déclaration du représentant du Royaume-Uni [877ème séance] dans laquelle il a cherché à défendre le militarisme revanchard de l'Allemagne occidentale. Le délégation tchécoslovaque constate que, malgré son éloquence, le représentant du Royaume-Uni n'a pas réussi à réfuter un seul des faits que M. Antonine Novotný, président de la République socialiste tchécoslovaque et chef de notre délégation, a cités ici [871ème séance].
3. A vrai dire, nous sommes surpris que le Gouvernement du Royaume-Uni se refuse avec autant d'obstination à tirer les enseignements de l'histoire. Le représentant du Royaume-Uni a reconnu que l'agression des militaristes allemands a aussi infligé de lourdes pertes au peuple de son pays. Nous savons que le peuple anglais n'a pas oublié Coventry de même que nous ne saurions oublier Lidice. Toutefois, nous ne sommes pas d'accord avec lui lorsqu'il ajoute qu'il faut oublier tout cela et nous tourner vers l'avenir.
4. Nous devons au contraire nous en souvenir toujours. Il est facile de comprendre pourquoi il est désagréable à ce représentant de tourner ses regards en arrière. Le passé ce n'est pas seulement Hitler, le nazisme et ses crimes. Le passé, c'est la politique munichoise des milieux dirigeants du Royaume-Uni, et pas seulement du Royaume-Uni, qui ont contribué à ce que l'on en arrive à ces crimes. Bien que tel n'ait pas été son seul but, la politique britannique, comme celle des autres puissances occidentales, a néanmoins

voulu diriger l'agression allemande vers l'Est, mais nous savons tous qu'il en a été autrement. Si les hitlériens n'ont pu mener à bien leurs plans de domination mondiale, dans lesquels l'anéantissement de l'Etat britannique occupait aussi une place importante, le mérite en revient aux vainqueurs de Stalingrad et de Berlin.

5. L'attitude de M. Macmillan à l'égard du militarisme allemand nous rappelle en tout point celle de l'un de ses prédécesseurs: Neville Chamberlain. Le nom de ce personnage est lié à jamais au honteux diktat de Munich qui a sacrifié la Tchécoslovaquie à Hitler. Chamberlain a lui aussi pris la défense du militarisme revanchard allemand. En rentrant chez lui de Munich, il a cherché à persuader le peuple anglais qu'il pouvait dormir tranquille et il a affirmé que la paix était assurée pour une génération entière.

6. Moins d'un an plus tard, les militaristes allemands déclenchaient la seconde guerre mondiale. Lord Home, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du Royaume-Uni, qui a assisté à tout cela à Munich, aurait pu en dire davantage à ce sujet. Je ne puis juger si l'expérience qu'il a acquise à l'époque de Munich n'a pas été l'une des raisons pour lesquelles il a été nommé Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du Royaume-Uni.

7. Il est surprenant que, dans son intervention, le représentant du Royaume-Uni ait trouvé tant de paroles amicales à l'égard des éléments qui, dans le passé, ont constitué la Wehrmacht hitlérienne et qui créent aujourd'hui la Bundeswehr. Contre nos arguments irréfutables sur le danger de la renaissance du militarisme et de l'esprit de revanche allemands, M. Macmillan n'a pu avancer rien d'autre qu'une déclaration que le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne a faite le 3 octobre 1954. Cependant nous avons prouvé ici que de cette déclaration il ne reste plus aujourd'hui que des morceaux de papier. Nous jugeons les gouvernements non pas sur leurs paroles, mais sur leurs actes.

8. La politique du Gouvernement de l'Allemagne occidentale a nettement pour but de préparer une nouvelle guerre; dans le cadre de cette politique, l'impérialisme allemand s'efforce à nouveau de réaliser ses desseins agressifs. Je recommanderais au représentant du Royaume-Uni de mieux se familiariser avec les déclarations que les gouvernants de la République fédérale d'Allemagne ont faites au cours de ces dernières années. Il pourrait ensuite, par exemple, parcourir les manuels scolaires destinés à la jeunesse de l'Allemagne occidentale, qui font un éloge éhonté de l'ère hitlérienne et vantent l'esprit de revanche; je lui recommanderais aussi de lire attentivement ce que l'on écrit à ce sujet dans la presse britannique.

9. En tout cas, ces faits ne témoignent pas des intentions pacifiques du Gouvernement de Bonn, dont le représentant du Royaume-Uni et peut-être aussi

M. Macmillan se sont efforcés de convaincre l'Assemblée générale. M. Macmillan a affirmé ici que nos arguments avaient un caractère réactionnaire et périmé, et que la République fédérale d'Allemagne avait des intentions progressistes et pacifiques; témoin sans doute cette déclaration que M. von Brentano, le Ministre des affaires étrangères de ce pays, a faite le 25 septembre dernier à Mayence: "Le Gouvernement de Bonn n'a pas l'intention de parler de coexistence pacifique."

10. La délégation tchécoslovaque répète une fois de plus que notre peuple n'éprouve aucun sentiment de haine envers le peuple allemand. Nous voulons vivre dans la paix et dans l'amitié avec le peuple allemand. Nous devons nous défendre de ce dont M. Macmillan nous accuse: d'un prétendu manque d'esprit de conciliation.

11. L'expérience et le passé récent montrent de façon convaincante qu'une politique de conciliation avec le militarisme revanchard allemand conduirait à de nouveaux actes d'agression. Il est indispensable de mettre fermement obstacle au militarisme allemand, de réaliser le désarmement général et complet et de conclure un traité de paix avec l'Allemagne.

12. M. Macmillan a parlé de la confiance mutuelle comme d'une condition nécessaire de l'entente pacifique. Nous sommes d'accord avec lui. Toutefois, la première partie de son intervention, dans laquelle il a longuement défendu le militarisme revanchard de l'Allemagne occidentale, a rendu un mauvais service à la cause de la compréhension mutuelle. Ce qui se passe aujourd'hui en Allemagne occidentale, de même que les déclarations sentencieuses du Chancelier fédéral et de ses ministres, non seulement n'inspire pas confiance, mais, compte tenu de l'expérience amère et pénible du passé, fait naître au contraire un sentiment de profonde méfiance et incite à la vigilance. Nous rejetons avec indignation sa défense du militarisme et de l'esprit de revanche de l'Allemagne occidentale et nous maintenons sans réserve ce que nous avons déjà dit à ce sujet.

13. M. SUKARNO (Président de la République d'Indonésie) [traduit de l'anglais]: Alors que je prends la parole aujourd'hui devant l'Assemblée générale des Nations Unies, je sens peser sur moi un lourd sentiment de responsabilité. Je me sens rempli d'humilité en parlant devant cette auguste assemblée d'hommes d'Etat, pleins de sagesse et d'expérience, venus de l'Orient et de l'Occident, du Nord et du Sud, de nations anciennes et de jeunes nations, et de nations qui viennent de se réveiller d'un long sommeil. J'ai prié le Tout-Puissant pour que ma langue sache trouver les mots qui conviennent pour exprimer les sentiments qui emplissent mon cœur, j'ai prié aussi pour que ces paroles éveillent un écho dans le cœur de ceux qui m'écoutent.

14. C'est pour moi un grand plaisir que de féliciter le Président à l'occasion de son élection à ses fonctions importantes et constructives. J'ai grand plaisir également à offrir, au nom de mon pays, nos très sincères souhaits de bienvenue aux 16 nouveaux Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies.

15. Le livre sacré de l'Islam contient un message qui s'adresse à nous aujourd'hui. Le Coran dit dans ma langue:

"Hai, sekalian manusia, sesungguhnya Aku telah mendjadikan kamu sekalian dari seorang lelaki dan seorang perempuan, sehingga kamu berbangsaban dan bersuku-suku, agar kamu sekalian kenal-mengenal satu sama lain. Bahwasanja jang lebih mulia diantara kamu sekalian ialah, siapa jang lebih takwa kepadaku."

Ce que je puis traduire ainsi:

"O hommes! Moi, Allah, je vous ai faits d'un homme et d'une femme, je vous ai divisés en nations et en tribus pour que vous appreniez à vous connaître les uns les autres. En vérité, ceux qui sont les plus nobles devant Allah sont ceux qui craignent le plus Allah et qui servent Allah par leurs bonnes actions." [Sour. XLIX, vers. 13.]

La Bible des chrétiens, elle aussi, nous adresse son message:

"Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté." [Luc, chap. II, vers. 14.]

16. Je ressens une émotion vraiment profonde en parcourant du regard cette assemblée. Voici la preuve que des générations de luttes ont été justifiées. Voici la preuve que les sacrifices et les souffrances ont atteint leurs fins. Voici la preuve que la justice a commencé à triompher et que de grands fléaux ont déjà été bannis.

17. En outre, en contemplant cette assemblée, mon cœur est rempli d'une joie immense et ardente. Je vois clairement l'aube d'un jour nouveau, je vois que le soleil de la liberté et de l'émancipation, ce soleil dont nous avons rêvé si longtemps, s'est maintenant levé sur l'Asie et sur l'Afrique.

18. Aujourd'hui, je m'adresse à ceux qui dirigent les nations et à ceux qui les bâtissent. Mais, indirectement, je parle aussi à ceux que vous représentez, à ceux qui vous ont envoyés ici, à ceux qui ont remis leur destin entre vos mains. Je souhaite vivement que mes paroles éveillent également un écho dans leurs cœurs, dans le cœur profond de l'humanité, dans ce grand cœur d'où sont partis tant de cris de joie, tant de lamentations, tant de cris de désespoir, et aussi tant d'amour et tant de rires.

19. Aujourd'hui, c'est le président Sukarno qui s'adresse à vous. Mais avant tout, cependant, c'est un homme, Sukarno, un Indonésien, un mari, un père, un membre de la famille humaine. Je vous parle au nom de mon peuple, au nom de ces 92 millions d'habitants d'un archipel éloigné et vaste, de ces 92 millions d'être humains qui ont vécu une vie de luttes et de sacrifices, qui ont édifié un Etat sur les ruines d'un empire.

20. Eux aussi, comme les autres peuples d'Asie et ceux d'Afrique, comme les peuples du continent américain, du continent européen, du continent australien, ils observent, ils écoutent et ils espèrent. Ils voient dans cette Organisation des Nations Unies un espoir pour l'avenir et une perspective pour le présent.

21. Il n'a pas été facile pour moi de prendre la décision de venir à cette session de l'Assemblée générale. Ma propre nation doit faire face à bien des problèmes et le temps dont on dispose pour les résoudre est toujours trop bref. Toutefois, cette session de l'Assemblée est peut-être la plus importante qui ait jamais eu lieu et nous avons tous une responsabi-

lité envers le reste du monde de même qu'envers notre propre nation. Aucun de nous ne peut se soustraire à cette responsabilité et assurément aucun de nous ne le souhaite. Je suis certain que les chefs des jeunes nations et des nations renaissantes peuvent contribuer de façon très positive à la solution des nombreux problèmes qui se posent à cette organisation et au monde tout entier. En fait, je suis convaincu que les hommes peuvent dire une fois de plus: "Le nouveau monde est appelé à redresser l'équilibre de l'ancien."

22. Il est évident aujourd'hui que tous les grands problèmes de notre monde sont liés entre eux. Le colonialisme se rattache à la sécurité, la sécurité à la question de la paix et du désarmement, le désarmement au progrès pacifique des pays sous-développés. Oui, tous ces problèmes se tiennent et se rattachent l'un à l'autre. Si nous réussissons enfin à résoudre l'un d'entre eux, la voie sera ouverte à la solution de tous les autres. Si nous arrivons à résoudre, par exemple, le problème du désarmement, nous pourrions alors disposer des fonds nécessaires pour aider les nations qui ont tant besoin d'assistance.

23. Mais il est essentiel que tous ces problèmes soient résolus par l'application de principes sur lesquels on se soit mis d'accord. Toute tentative pour les résoudre par l'emploi de la force, ou par la menace de la force, ou par la possession de la force, est vouée à l'échec et fera surgir à son tour des problèmes plus graves. Le principe qu'il faut suivre est, pour l'énoncer en quelques mots, celui de l'égalité souveraine de toutes les nations, ce qui n'est autre chose, nous le savons, que l'application des droits fondamentaux de l'homme et des nations. Il doit y avoir un seul principe valable pour toutes les nations et toutes les nations doivent accepter ce principe, tant pour leur propre protection que pour le bien de l'humanité.

24. Qu'il me soit permis de dire que l'Indonésie porte à l'ONU un intérêt tout particulier. Nous avons le très grand désir de voir l'Organisation prospérer et réussir. Grâce à l'action de cette organisation, notre propre lutte pour l'indépendance et la vie nationale a été écourtée. Je puis dire en toute confiance que notre lutte aurait réussi de toute façon, mais l'action des Nations Unies a abrégé cette lutte et nous a évité, à nous et à nos adversaires, bien des sacrifices, bien des souffrances et bien des destructions.

25. Pourquoi suis-je convaincu que notre lutte aurait été victorieuse, avec ou sans action des Nations Unies? J'en suis convaincu pour deux raisons. D'une part, je connais mon peuple: je connais sa soif inextinguible de liberté nationale, je connais sa volonté inébranlable. D'autre part, j'en suis convaincu en raison de l'évolution de l'histoire.

26. Nous vivons tous, partout dans le monde, à une époque où s'édifient des Nations et où s'écroulent des empires. C'est l'ère des nations naissantes et du nationalisme turbulent. Fermez les yeux, refuser de voir ce fait, c'est être aveugle devant l'histoire, méconnaître la destinée et rejeter la réalité. Nous vivons, je le répète, à une époque où s'édifient des nations.

27. Ce processus est inéluctable et certain; tantôt lent et inéluctable, comme le mouvement de la roche en fusion sur le flanc d'un volcan indonésien, tantôt rapide et inéluctable comme le flot d'une inondation débordant d'une digue mal construite. Lente et inéluc-

table, ou rapide et inéluctable, la victoire de la lutte nationale est certaine.

28. Lorsque cette marche vers la liberté sera achevée dans le monde entier, notre monde sera meilleur; il sera plus propre et beaucoup plus sain. Nous ne devons pas cesser la lutte à ce moment où la victoire est en vue, mais au contraire redoubler d'efforts. Nous avons pris un engagement envers l'avenir et cet engagement doit être rempli. Nous ne luttons pas pour nous seuls, nous luttons pour l'humanité tout entière; oui, notre lutte sert même ceux contre qui nous luttons.

29. Il y a cinq ans, 29 nations d'Asie et d'Afrique ont envoyé leurs représentants dans la ville indonésienne de Bandoung¹. Vingt-neuf nations d'Asie et d'Afrique. Aujourd'hui, combien y a-t-il de peuples libres? Je ne les compterai pas, mais regardez autour de vous dans cette salle! Dites-moi si j'en ai pas raison de dire que nous vivons à une époque où s'édifient des nations, une époque où naissent des nations! Hier, c'était l'Asie, et ce mouvement n'est pas fini. Aujourd'hui, c'est l'Afrique, et ce mouvement n'est pas fini non plus.

30. De plus, les nations d'Asie et d'Afrique ne sont pas encore toutes représentées ici. Cette organisation est grandement affaiblie par le fait qu'elle rejette la représentation d'une nation, quelle qu'elle soit, et surtout d'une nation ancienne, sage et puissante.

31. Je veux parler de la Chine. Je veux parler de ce que l'on appelle souvent la Chine communiste, qui est pour nous la seule Chine véritable. Cette organisation est grandement affaiblie précisément parce qu'elle refuse d'admettre la plus grande nation du monde.

32. Tous les ans, nous appuyons l'admission de la Chine à l'Organisation des Nations Unies. Nous continuerons à le faire. Nous ne donnons pas notre appui simplement parce que nous avons de bonnes relations avec ce pays. Nous ne le faisons certainement pas non plus pour des raisons partisans. Non, notre position sur ce point est dictée par un réalisme politique. En excluant aveuglément un vaste pays, une nation grande et puissante par le nombre de ses habitants, sa culture, l'apanage de sa civilisation ancienne, une nation pleine de force et de puissance économique, en excluant cette nation, nous affaiblissons beaucoup cette organisation internationale et nous l'éloignons d'autant plus de nos exigences et de notre idéal.

33. Nous sommes résolus à faire de l'ONU une organisation forte, universelle, capable de remplir les fonctions qui lui appartiennent. C'est pourquoi nous avons toujours parlé en faveur de la représentation de la Chine parmi nous. En outre, le désarmement est une nécessité urgente pour notre monde. Cette question, capitale entre toutes, doit être discutée et résolue dans le cadre de cette organisation. Mais comment peut-on aboutir à un accord réaliste sur le désarmement si la Chine, l'une des nations les plus puissantes du monde, est exclue des délibérations?

34. La représentation de la Chine à l'ONU ferait participer cette nation d'une manière constructive aux affaires mondiales et ajouterait immensément à la force de l'Organisation.

35. En cette année 1960, l'Assemblée générale se réunit à nouveau pour sa session annuelle. Mais la

¹ Conférence des pays d'Afrique et d'Asie, réunie à Bandoung (Indonésie) du 18 au 24 avril 1958.

présente session de l'Assemblée générale ne doit pas être considérée simplement comme une session habituelle de plus; s'il en était ainsi, si nous la considérons comme une simple session habituelle, l'Organisation internationale tout entière pourrait être menacée de dissolution.

36. Je vous en supplie, entendez cette mise en garde. Ne traitez pas comme des affaires habituelles les questions que vous allez discuter. Si vous le faites, cette organisation qui a donné au monde un espoir pour l'avenir, une perspective de conciliation sur le plan international, sera peut-être détruite. Elle sombrera peut-être lentement sous les vagues des conflits, comme l'organisation qui l'a précédée.

37. Si cela devait se produire, l'humanité tout entière en souffrirait et un grand rêve, un grand idéal serait brisé. Souvenez-vous: dans vos délibérations, il ne s'agit pas simplement de paroles. Il ne s'agit pas de pions sur un échiquier. Il s'agit de l'humanité, des rêves de l'humanité, des idéaux de l'humanité et de l'avenir de toute l'humanité.

38. Je vous le dis avec gravité: nous, les nouvelles nations indépendantes, nous entendons lutter pour l'Organisation des Nations Unies. Nous entendons lutter pour la faire réussir et pour la rendre efficace. L'Organisation peut être rendue efficace et elle le sera, mais seulement dans la mesure où tous ses Membres reconnaîtront le cours inévitable de l'histoire. Elle ne sera efficace que dans la mesure où elle suivra le cours de l'histoire et ne cherchera ni à l'endiguer, ni à le détourner, ni à le retarder.

39. J'ai dit que nous étions à une époque où s'édifient des nations et où s'écroulent des empires. C'est profondément vrai. Combien de nations ont conquis leur liberté depuis l'élaboration de la Charte des Nations Unies? Combien de peuples ont rompu les chaînes de l'oppression? Combien d'empires, construits sur l'oppression des peuples, se sont effondrés dans la poussière? Nous qui ne pouvions nous faire entendre autrefois, nous avons retrouvé notre voix. Nous qui étions silencieux au temps de misère de l'impérialisme, nous avons cessé de garder le silence. Nous dont la lutte pour la vie était masquée sous le voile du colonialisme, nous ne nous cachons plus.

40. Le monde a changé depuis ce jour historique de 1945 et il a changé pour le mieux. De cette époque où s'édifient des nations a surgi la possibilité — bien plus, la nécessité — d'un monde libéré de la crainte, du besoin, de l'oppression des nations. Aujourd'hui, ce jour même, à cette session de l'Assemblée générale, nous pouvons nous préparer à nous projeter dans le monde de l'avenir, ce monde de nos pensées et de nos rêves qui a rempli nos visions. Mais nous ne pouvons le faire que si nous ne traitons pas cette session comme une session habituelle. Nous devons reconnaître que les Nations Unies sont en présence d'une grande accumulation de problèmes, dont chacun est urgent, dont chacun constitue une menace éventuelle à la paix et au progrès pacifique.

41. Nous sommes résolus à faire en sorte que le destin de ce monde, notre monde, ne se décide pas au-dessus de nos têtes ou sur nos corps. Il se décidera avec notre participation et notre coopération. Des décisions vitales pour la paix et l'avenir du monde peuvent être prises, dès aujourd'hui. Voici des chefs d'Etat et des chefs de gouvernements, réunis dans un même lieu. Voici le cadre qu'offre notre organisa-

tion. J'espère très sincèrement qu'aucune question de protocole rigide, aucun sentiment mesquin d'offense personnelle ou d'orgueil national ne nous empêcheront de profiter pleinement de cette occasion. Une occasion comme celle-ci ne se présente pas souvent. Il faut en tirer tout le parti possible. Nous avons ici une occasion unique d'unir la diplomatie secrète et la diplomatie publique. Saisissons cette occasion. Elle peut ne jamais revenir.

42. Je sens que la présence de tant de chefs d'Etat et de chefs de gouvernement dans cette salle répond aux espoirs de millions de personnes. Ces chefs peuvent prendre des décisions capitales qui donneront un aspect nouveau à notre monde et, par conséquent, un aspect nouveau à l'ONU.

43. Il convient maintenant d'examiner quelle est la position de l'ONU dans cette époque où s'édifient des nations et où surgissent des nationalités nouvelles.

44. Je vous le dis: le bien le plus précieux pour une nation qui vient de naître ou qui vient de renaître est l'indépendance et la souveraineté.

45. Il se peut — je ne sais pas, mais il est possible — que cette impression de posséder un joyau précieux dans l'indépendance et la souveraineté soit particulière aux nations qui viennent de s'éveiller. Peut-être, au fur et à mesure que les générations passent, ce sentiment de fierté pour les grandes choses accomplies s'affaiblit-il. C'est possible; pourtant, je ne le crois pas.

46. Même aujourd'hui, 200 ans après, y a-t-il un seul Américain dont le cœur ne vibre en entendant les phrases de la Déclaration d'indépendance? Y a-t-il un seul Italien qui ne réponde, même aujourd'hui, à l'appel de Mazzini? Y a-t-il un seul citoyen de l'Amérique latine qui n'entende encore aujourd'hui l'écho de la voix de San Martín? En fait, y a-t-il un seul citoyen au monde qui ne réponde à cet appel et à ces voix? Nous vibrons, nous répondons tous parce que ces voix ont été universelles dans le temps et dans l'espace. Elles se sont fait l'écho de la voix de l'humanité souffrante; elles ont été les voix de l'avenir; nous continuons à les entendre résonner à travers les siècles.

47. Non, j'ai la conviction profonde qu'il y a dans la souveraineté et l'indépendance nationale quelque chose de durable, quelque chose qui a la dureté et l'éclat d'un joyau, mais est bien plus précieux. De nombreuses nations en ce monde possèdent ce joyau depuis longtemps. Elles y sont accoutumées, mais je suis convaincu qu'elles le considèrent comme leur bien le plus cher et qu'elles mourraient plutôt que d'y renoncer. N'est-il pas vrai? Votre propre nation renoncerait-elle jamais à son indépendance? Toute nation digne de ce nom préférerait mourir avant que d'y consentir. Dans toute nation, tout chef digne de ce nom préférerait mourir avant que d'y consentir. Combien plus précieux encore doit-il donc être pour nous, ce joyau de l'indépendance et de la souveraineté nationale, que nous avons possédé autrefois et qui nous avait été arraché des doigts par des brigands bien armés, maintenant que nous l'avons reconquis nous-mêmes!

48. L'ONU est une organisation d'Etats nationaux, dont chacun tient bien fermement ce joyau précieux. Nous nous sommes tous unis librement en cette organisation, en tant que frères et en tant qu'égaux, car nous sommes tous également souverains et nous at-

tachons tous un prix également élevé à cette égalité souveraine.

49. Cette organisation est internationale. Elle n'est pas encore supranationale ou supranationale. C'est une organisation d'Etats nationaux et elle ne peut fonctionner que si le veulent ces Etats nationaux.

50. Avons-nous tous accepté unanimement de sacrifier à cette organisation une part quelconque de notre souveraineté? Non. Nous avons accepté la Charte et cette charte a été signée par des Etats nationaux, pleinement souverains, pleinement égaux.

51. La question peut se poser de savoir si les Membres de cette organisation doivent renoncer à une part quelconque de leur souveraineté au profit de cette organisation internationale. Mais si une telle décision intervient, elle doit être prise librement, unanimement, également par tous. Elle doit être prise également par toutes les nations, les anciennes et les nouvelles, les nations naissantes et celles qui existent de longue date, les nations développées et les nations sous-développées. C'est une décision que l'on ne peut imposer à aucune nation.

52. En outre, la seule base possible pour une organisation comme celle-ci est l'égalité la plus stricte. La souveraineté de la nation la plus récente ou de la nation la plus petite est tout aussi précieuse, tout aussi inviolable que la souveraineté de la nation la plus grande ou de la nation la plus ancienne. De plus, toute atteinte à la souveraineté de toute nation est en puissance une menace à la souveraineté de toutes les nations.

53. C'est sous ce jour que nous devons considérer le monde d'aujourd'hui. Notre monde unique est composé d'Etats nationaux, chacun également souverain, chacun décidé à conserver cette souveraineté, chacun en droit de le faire. Et, je le dis de nouveau — je le répète parce qu'il est indispensable de le comprendre pour comprendre le monde d'aujourd'hui — nous vivons à une époque où s'édifient des nations. Ce fait est plus important que l'existence des armes nucléaires, il a une force d'explosion supérieure à celle des bombes à l'hydrogène et il a plus de valeur en puissance pour le monde que la fission de l'atome.

54. L'équilibre du monde a changé depuis ce jour de juin, il y a 15 ans, où la Charte a été signée dans la ville américaine de San Francisco, à un moment où l'humanité commençait à sortir des horreurs de la guerre. Le sort de l'humanité ne peut plus être décidé par quelques nations grandes et puissantes. Nous aussi, les nations jeunes, les nations qui éclosent, les nations petites, nous aussi nous avons notre mot à dire et ce mot fera certainement écho au long des années.

55. Oui, nous sommes conscients de notre responsabilité à l'égard de l'avenir de toutes les nations et nous acceptons cette responsabilité le cœur gai. Ma nation s'engage à travailler pour un monde meilleur, pour un monde sans luttes et sans tensions, pour un monde dans lequel nos enfants pourront grandir fiers et libres, pour un monde dans lequel la justice et la prospérité régneront pour tous les hommes. Quelle nation refuserait de prendre un tel engagement?

56. Il y a quelques mois, immédiatement avant la trop brève rencontre des chefs des grandes puissances à Paris, M. Khrouchtchev était notre invité en Indonésie. Je lui ai bien précisé que nous étions heureux de la Conférence "au sommet", que nous souhaitions

son succès, mais que nous étions sceptiques. Ces quatre grandes puissances ne peuvent régler seules les questions de la guerre et de la paix. Ou plutôt, pour être plus précis, elles ont le pouvoir de rompre la paix, mais elles n'ont pas le droit moral de prétendre régler, ensemble ou isolément, l'avenir du monde.

57. Pendant 15 ans, l'Occident a connu la paix — tout au moins l'absence de guerre. Certes, il y a eu des tensions. Certes, il y a eu des dangers. Il n'en est pas moins vrai qu'au milieu d'une révolution qui a englouti les trois quarts du monde, l'Occident a connu la paix. Les deux grands blocs, en fait, ont pratiqué avec succès la coexistence pendant toutes ces années, contredisant ainsi ceux qui nient la possibilité de la coexistence. Nous, en Asie, nous n'avons pas connu la paix. Après le rétablissement de la paix en Europe, nous avons subi les bombes atomiques. Nous avons subi notre propre révolution nationale, en Indonésie. Nous avons subi les tourments du Viet-Nam. Nous avons subi les tortures de la Corée. Nous continuons à souffrir avec l'Algérie. Faut-il que ce soit maintenant le tour de nos frères d'Afrique? Va-t-on les torturer tandis que nos propres plaies saignent encore?

58. Cependant, l'Occident continue de connaître la paix. Etes-vous surpris que nous exigeons — je dis bien: que nous exigeons — un répit dans nos souffrances? Vous étonnez-vous que j'élève maintenant la voix pour protester? Nous qui étions jadis muets, nous avons des demandes, des revendications à faire; nous avons le droit d'être entendus. Nous ne sommes pas une monnaie d'échange, nous sommes des nations vivantes et vigoureuses qui ont dans ce monde un rôle à jouer et une contribution à apporter.

59. J'emploie des paroles fortes, mais c'est à dessein, parce que je parle pour ma nation et parce que je parle devant les chefs des nations. En outre, je sais que les sentiments de mes frères d'Asie et d'Afrique sont tout aussi forts, bien que je ne me permette pas de parler en leur nom.

60. L'Assemblée générale sera saisie à cette session de questions nombreuses et importantes. Aucune, cependant, ne peut être plus importante que celle de la paix. A cet égard, je ne parle pas en ce moment des questions qui se posent entre les grandes puissances du monde. Ces questions sont pour nous d'une importance vitale et j'y reviendrai plus tard. Mais faites un tour d'horizon. Il y a, en bien des endroits, des tensions et des sources de conflits possibles. Regardez de plus près et vous constaterez que, presque sans exception, l'impérialisme et le colonialisme, sous une forme ou sous une autre, sont à l'origine de la tension ou du conflit. L'impérialisme, le colonialisme et la division maintenue par la force de certaines nations — j'insiste sur ces mots — sont à l'origine de presque toutes les menaces internationales qui pèsent sur notre monde. Tant que ces fléaux d'un passé détesté n'auront pas disparu, il ne pourra y avoir de tranquillité ou de paix dans le monde entier.

61. L'impérialisme et les luttes que l'on mène pour le maintenir constituent le plus grand fléau de notre monde. Beaucoup, parmi vous, ne l'ont jamais connu. Beaucoup sont nés et mourront libres. Certains d'entre vous viennent de nations qui ont infligé l'impérialisme à autrui, mais ne l'ont jamais subi elles-mêmes. Cependant, mes frères d'Asie et d'Afrique ont connu

les fouets de l'impérialisme. Ils en ont souffert. Ils en connaissent les dangers, les ruses et la ténacité.

62. Nous autres, Indonésiens, nous le connaissons aussi. Nous sommes des experts en la matière. Fort de cette connaissance et de cette expérience, je peux vous dire que l'impérialisme, maintenu sous quelque forme que ce soit, est un danger immense et continu.

63. L'impérialisme n'est pas encore mort. On dit parfois que l'impérialisme et le colonialisme sont morts. Non, l'impérialisme n'est pas encore mort. Il est en train de mourir, sans doute. La marée de l'histoire vient déferler sur ses remparts et miner ses fondations. Oui, la victoire de l'indépendance et du nationalisme est certaine. Cependant — et notez bien ce que je dis — l'impérialisme mourant est dangereux, aussi dangereux que le tigre blessé dans la jungle tropicale.

64. Je vous le dis — et j'ai conscience de parler maintenant au nom de mes frères d'Asie et d'Afrique — la lutte pour l'indépendance est toujours justifiée et toujours juste. Ceux qui résistent à l'irrésistible marche en avant de l'indépendance nationale et de l'autodétermination sont aveugles; ceux qui cherchent à renverser un courant irréversible sont un danger pour eux-mêmes et pour le monde.

65. Tant que l'on n'aura pas reconnu ces faits — car ce sont des faits — il n'y aura pas de paix dans le monde, il n'y aura pas de détente. Je vous adresse un appel: mettez l'autorité et la force morale de cette organisation d'Etats au service de ceux qui combattent pour la liberté. Faites-le de façon nette et décisive. Faites-le maintenant. Faites-le, et vous obtiendrez l'appui total, enthousiaste, de tous les hommes de bonne volonté. Faites-le maintenant et les générations futures vous applaudiront. Je vous adresse un appel, à tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies: Avancez avec la marée de l'histoire; n'essayez pas d'endiguer cette marée.

66. L'ONU a aujourd'hui l'occasion de se gagner une grande réputation et d'acquérir un grand prestige. Ceux qui luttent pour la liberté chercheront un appui et des alliés là où ils le pourront. Il vaudrait beaucoup mieux qu'ils se tournent vers l'Organisation et vers la Charte, plutôt que vers un groupe ou une partie de l'Organisation.

67. Faites disparaître les causes de guerre et nous connaîtrons la paix. Faites disparaître les causes de tension et nous connaîtrons le calme. Ne tardez pas. Le temps presse. Le danger est grand.

68. L'humanité tout entière réclame la paix et le calme, et ces dons sont à notre portée. Ne les refusez pas, de peur de jeter le discrédit sur cette organisation et de la voir abandonnée. Notre tâche n'est pas de défendre ce monde, mais de construire un monde nouveau. L'avenir — s'il doit y avoir un avenir — nous jugera selon la façon dont nous aurons réussi dans cette entreprise.

69. Je vous demande, à vous nations établies de longue date, de ne pas sous-estimer la force du nationalisme. Si vous doutez de sa force, regardez cette assemblée, comparez-la à celle de San Francisco, il y a 15 ans. C'est le nationalisme — le nationalisme victorieux et triomphant — qui a opéré ce changement, et c'est une bonne chose. Aujourd'hui, le monde est enrichi et ennobli par la sagesse des dirigeants des nations souveraines nouvellement éta-

blies. Pour ne citer que six exemples parmi beaucoup d'autres, il y a un Norodom Sihanouk, un Nasser, un Nehru, un Sekou Touré, un Mao Tsé-toung à Pékin, un Nkrumah. Ne vaut-il pas mieux pour le monde qu'ils siègent ici au lieu de consacrer toute leur vie et toutes leurs forces au renversement de l'impérialisme qui les jugulait? Leurs nations sont libres aussi, ma nation est libre, bien d'autres nations sont libres. N'est-ce pas une amélioration, un enrichissement pour notre monde?

70. En fait, je n'ai pas à vous expliquer que nous, en Asie et en Afrique, nous sommes adversaires du colonialisme et de l'impérialisme. Mais qui pourrait-on trouver, dans le monde d'aujourd'hui, pour les défendre? Le colonialisme et l'impérialisme sont condamnés universellement et ils le sont à bon droit; on n'entend plus les vieux et cyniques arguments soutenus en leur faveur. Le conflit porte maintenant sur la question de savoir quand les colonies seront libres, non plus sur la question de savoir si elles le seront.

71. Cependant, j'insisterai sur un point: notre opposition au colonialisme et à l'impérialisme vient à la fois du cœur et de l'esprit. Nous nous y opposons pour des raisons humanitaires; nous nous y opposons aussi parce qu'il représente une menace toujours plus grande pour la paix.

72. Notre désaccord avec les puissances coloniales porte sur des questions d'opportunité et de sécurité, car elles acceptent maintenant, au moins en paroles, l'idéal de la liberté nationale.

73. Pensez donc sérieusement au nationalisme et à l'indépendance, au patriotisme et à l'impérialisme. Pensez-y bien, je vous en prie, si vous ne voulez pas être entraînés par la marée de l'histoire.

74. Aujourd'hui, on parle et on écrit beaucoup sur le désarmement. Ce terme s'applique d'habitude au désarmement nucléaire. Pardonnez-moi, mais je suis un homme simple et un homme pacifique. Je ne puis parler des détails du désarmement. Je ne puis porter un jugement sur les points de vues opposés concernant l'inspection, les essais souterrains et les enregistrements sismographiques.

75. Sur les questions d'impérialisme et de nationalisme, je suis un expert, après une vie d'étude et de lutte, et je puis parler de ces questions avec autorité. Mais, en ce qui concerne la guerre nucléaire, je ne suis qu'un homme comme les autres, sans doute comme votre voisin, comme votre frère ou comme votre père. Je partage leur horreur; je partage leur crainte.

76. Je partage cette horreur et cette crainte parce que je fais partie de ce monde-ci. J'ai des enfants et leur avenir est en danger. Je suis un Indonésien et la nation indonésienne est en danger.

77. Ceux qui ont en leur pouvoir ces armes de destruction massive se trouvent aujourd'hui en face d'un problème de conscience; finalement, peut-être réduits en une poignée de poussière radioactive, ils devront comparaître devant leur Créateur. Je ne les envie pas.

78. Ceux qui prennent part à la discussion sur le désarmement nucléaire ne doivent jamais oublier que nous, qui étions auparavant muets dans cette discussion, nous observons et nous espérons.

79. Nous observons et nous espérons, et cependant nous sommes remplis d'inquiétude, parce que si la guerre nucléaire doit ravager notre monde nous serons nous aussi parmi les victimes.

80. Aucun être humain n'a le droit d'usurper les prérogatives de Dieu. Nul n'a le droit d'utiliser des bombes à l'hydrogène. Aucune nation n'a le droit de provoquer la destruction probable de toutes les nations.

81. Aucun système politique, aucune organisation économique ne mérite que le monde, y compris ce système ou cette organisation, soit détruit à cause d'eux. Si les nations qui possèdent la bombe à l'hydrogène étaient seules en cause, nous, pays d'Asie et d'Afrique, nous ne nous en soucierions pas. Nous ne ferions qu'observer avec détachement, stupéfaits de voir ces nations qui nous ont enseigné tant de choses et que nous avons tant admirées s'enfoncer dans un tel abîme d'immoralité. Nous crierions: "Maudits!" et nous nous retirerions dans notre monde pacifique plus équilibré.

82. Mais nous ne pouvons le faire. Déjà nous avons, nous, les Asiatiques, subi les bombardements atomiques. Nous, les Asiatiques, nous sommes menacés de nouveau et nous sentons en outre que nous avons le devoir moral d'apporter notre aide par tous les moyens en notre pouvoir. Nous ne sommes pas les ennemis de l'Est ni de l'Ouest. Nous faisons partie de ce monde et nous voulons apporter notre aide.

83. C'est un cri qui part du cœur de l'Asie. Laissez-nous vous aider à résoudre ces problèmes. Peut-être les avez-vous étudiés trop longtemps et ne les voyez-vous plus clairement. Laissez-nous vous aider et, ce faisant, nous nous aiderons nous-mêmes, nous aiderons toutes les générations futures de ce monde.

84. Il est évident que le problème du désarmement ne se limite pas à un simple désaccord sur des questions techniques de portée restreinte. C'est aussi une question de confiance mutuelle. En effet, il est clair qu'en ce qui concerne les problèmes techniques et les méthodes à employer, les deux blocs ne sont pas très éloignés l'un de l'autre. Le problème qui se pose est plutôt celui de la méfiance réciproque. C'est un problème qui peut être résolu par les méthodes de la discussion et de la diplomatie. Il est certain que nous, les nations d'Asie et d'Afrique, et les autres pays non engagés, nous pouvons apporter une aide en cela. Nous ne manquons pas d'expérience et d'adresse en matière de négociations. Peut-être notre intermédiaire serait-il utile. Peut-être pourrions-nous aider à trouver une solution. Peut-être — qui sait? — pourrions-nous montrer la voie du seul désarmement réel, du désarmement dans le cœur des hommes, du désarmement de la méfiance et de la haine.

85. Rien ne peut être plus urgent. Ce problème est d'une importance si vitale pour l'ensemble de l'humanité que l'humanité tout entière doit en chercher la solution. En fait, je crois que nous pourrions dire maintenant que la pression et les efforts des nations non engagées produiront seuls les résultats dont le monde entier a besoin. Une discussion sincère sur le désarmement, entreprise dans le cadre de cette organisation, avec un vrai désir de réussir, est maintenant essentielle. Je souligne les mots "dans le cadre de cette organisation", car seule cette assemblée commence à refléter assez fidèlement le monde dans lequel nous vivons.

86. Pensez un instant, je vous prie, à ce qu'il serait possible de faire si nous parvenions à élaborer les bases d'un désarmement réel. Pensez aux sommes immenses qui seraient dégagées et qu'on pourrait utiliser pour améliorer le monde où nous vivons. Pensez à l'élan formidable qu'on pourrait donner au développement des pays sous-développés si une partie seulement des budgets militaires des grandes puissances était détournée à cette fin. Pensez combien, si cela était fait, on pourrait augmenter le bonheur de l'homme, la productivité de l'homme, le bien-être de l'homme.

87. Je dois ajouter un mot encore sur ce sujet. S'il peut y avoir une action plus immorale encore que de brandir des armes à l'hydrogène, c'est d'en faire l'essai. Je sais que les savants ne sont pas d'accord sur les effets génétiques de ces essais. Ce désaccord, cependant, ne porte que sur le nombre des victimes. Il est reconnu que ces effets génétiques sont néfastes. Ceux qui autorisent ces essais ont-ils jamais vu les résultats de leurs actes? Ont-ils regardé leurs propres enfants et pensé à ces résultats? Actuellement, les essais d'armes nucléaires sont suspendus; non pas interdits, notez-le bien, mais seulement suspendus. Que l'on commence donc par là. Que l'on commence par interdire les essais, le désarmement réel suivra.

88. Avant de quitter le sujet du désarmement, j'ai encore une observation à faire. Parler de désarmement, c'est bien. Chercher sérieusement à réaliser un accord sur le désarmement serait mieux. Mais le mieux de tout serait de mettre en application un accord de désarmement. Cependant, soyons réalistes. Même la mise en application d'un accord de désarmement ne garantirait pas la paix à ce monde douloureux et troublé. La paix ne régnera que lorsque les causes de tension et de conflit auront disparu.

89. Tant qu'il y aura une cause de conflit, les hommes se battront avec des pieux, s'ils n'ont pas d'autres armes. Je le sais parce que nous l'avons fait, dans mon propre pays, lors de notre guerre pour l'indépendance. Nous avons combattu avec des couteaux et avec des pieux. Pour obtenir la paix, il faut faire disparaître les causes de tension et de conflit. C'est pourquoi j'ai parlé avec une profonde émotion de la nécessité de coopérer ensemble pour mettre un point final à l'ère honteuse de l'impérialisme.

90. Là où il y a impérialisme et, simultanément, des forces armées, la situation est véritablement dangereuse. Là encore, je parle par expérience. Telle est la situation en Iran occidental. Telle est la situation dans le cinquième de notre territoire national qui subit encore le joug de l'impérialisme. Là-bas règnent l'impérialisme et les forces impérialistes. A la frontière de ce territoire, nos propres troupes montent la garde sur terre et sur mer. Les deux armées sont en face l'une de l'autre, et je vous assure que la situation est explosive. Tout récemment, les jeunes troupes fourvoyées en Iran occidental pour y défendre une conception périmée ont été renforcées par un navire porte-avions, le Karel Doorman, venu de leur lointaine patrie. Je vous assure que la situation est alors devenue réellement dangereuse.

91. Le commandant en chef de l'armée indonésienne fait partie de ma délégation. Il est ici. Il s'appelle le général Nasution. C'est un soldat de métier et un excellent soldat. Comme les soldats qu'il commande et comme la nation que ces soldats défendent, il est

avant tout et surtout pacifique. Cependant, comme nos soldats, comme notre peuple, ils s'est voué à la défense de la patrie.

92. Nous avons essayé de résoudre le problème de l'Irian occidental. Nous l'avons fait sérieusement, avec une grande patience, une grande tolérance et un grand espoir. Nous avons essayé les négociations bilatérales. Nous les avons essayées avec conscience, pendant des années. Nous les avons essayées et nous avons persévéré. Nous avons eu recours à l'appareil de l'ONU et à la force de l'opinion mondiale qui s'y exprime. Nous y avons eu recours, et là encore nous avons persévéré. Cependant, l'espérance se dissipe; la patience s'amenuise; la tolérance elle-même a une limite. Toutes maintenant sont épuisées et les Pays-Bas ne nous ont pas laissé d'autre solution que de raidir notre attitude. S'ils n'ont pas réussi à apprécier avec justesse le courant de l'histoire, ce n'est pas notre faute. Mais le résultat de leur échec est qu'il existe une menace contre la paix et cela, une fois de plus, concerne les Nations Unies.

93. L'Irian occidental est une épée du colonialisme suspendue sur l'Indonésie. Pointée vers notre cœur, elle menace aussi la paix du monde.

94. Les efforts résolus que nous faisons aujourd'hui pour atteindre une solution par nos propres méthodes sont un aspect de notre contribution au maintien de la paix dans le monde. C'est un aspect de notre effort pour mettre fin à ce mal d'un autre âge, qui pose un problème international. C'est l'effort résolu d'un chirurgien pour extirper le cancer de l'impérialisme dans cette partie du monde où nous vivons et existons.

95. Je vous le dis en vérité, la situation dans l'Irian occidental est une situation dangereuse, une situation explosive: c'est une cause de tension, une menace pour la paix. Le général Nasution n'en est pas responsable. Nos soldats n'en sont pas responsables. Sukarno n'en est pas responsable. L'Indonésie n'en est pas responsable. Non, ce qui menace directement la paix, c'est l'existence même du colonialisme et de l'impérialisme.

96. Otez ces obstacles à la liberté et à l'émancipation et la paix n'est plus menacée. Supprimez l'impérialisme et le monde devient ipso facto meilleur, plus propre et plus sûr.

97. Je sais qu'en disant cela, je fais venir à l'esprit de beaucoup la situation au Congo. Vous demanderez: le Congo, d'où l'impérialisme a été chassé, n'est-il pas maintenant déchiré et sanglant? Non! La déplorable situation au Congo est causée de façon immédiate et directe par l'impérialisme et non par la fin de l'impérialisme. L'impérialisme a cherché à se maintenir au Congo, il a cherché à mutiler et à paralyser le nouvel Etat. Voilà ce qui a mis le feu au Congo.

98. Oui, le Congo est plongé dans la souffrance. Mais cette souffrance, c'est l'enfantement douloureux du progrès, et un progrès fulgurant est toujours douloureux. Arracher les racines profondes d'intérêts de longue date, tant nationaux qu'internationaux, ne va jamais sans douleur et sans déchirement. Nous le savons. Nous savons aussi, par notre propre expérience, que le développement lui-même engendre l'agitation. Une nation agitée a besoin d'être dirigée et guidée et finalement elle trouvera en elle-même sa direction et son guide.

99. Nous autres, Indonésiens, nous parlons d'expérience, une dure expérience. Le problème du Congo, problème de colonialisme et d'impérialisme, doit être résolu par l'application des principes que j'ai déjà mentionnés. Le Congo est un Etat souverain. Que cette souveraineté soit respectée. Ne l'oublions pas: la souveraineté du Congo n'est pas moindre que celle de n'importe quelle nation représentée dans cette assemblée et elle doit être respectée tout autant.

100. Il ne faut pas qu'il y ait ingérence dans les affaires intérieures du Congo et encore moins soutien, ouvert ou secret, aux séparatistes.

101. Oui, certes, cette nation fera des fautes. Nous en faisons tous et nous en tirons notre expérience. Oui, il y aura de l'agitation; mais laissons-la se poursuivre aussi, car elle est signe de croissance et de développement rapide. Le degré de cette agitation est une question qui regarde la nation intéressée.

102. Individuellement ou collectivement, aidons le Congo si nous en sommes priés par le gouvernement légal de ce pays. Mais que cette aide respecte clairement la souveraineté incontestée du Congo.

103. Enfin, faisons confiance à cette nation. Elle passe par un temps de dures épreuves et de profondes souffrances. Faisons-lui confiance comme à une nation nouvellement libérée et elle trouvera d'elle-même le chemin qui lui permettra de résoudre à sa manière les problèmes qui lui sont propres.

104. Je veux donner ici un avertissement très grave. De nombreux Membres et de nombreux auxiliaires de cette organisation ne sont peut-être pas assez avertis de la façon dont fonctionnent l'impérialisme et le colonialisme. Ils n'en ont jamais fait l'expérience. Ils n'ont jamais connu son opiniâtreté, sa brutalité, sa duplicité, sa méchanceté. Nous, en Asie et en Afrique, nous connaissons tout cela. Je vous le dis: ne soyez pas les jouets inconscients de l'impérialisme. Sinon, vous tuerez certainement cette Organisation des Nations Unies et, avec elle, l'espérance des multitudes; et vous ferez peut-être avorter l'avenir.

105. Avant d'en finir avec ces questions, je désire en mentionner une autre qui est importante et de nature quelque peu analogue. Je veux parler de l'Algérie. C'est là un triste tableau où faute d'une solution les deux camps se saignent et se ruinent. Quel drame! Il est évident que le peuple algérien veut l'indépendance. On ne saurait le contester. Sinon, cette lutte longue, acharnée et sanglante serait finie depuis des années. La soif de l'indépendance et la volonté de l'obtenir sont les éléments essentiels de cette situation.

106. Ce qui n'est pas encore tranché, c'est l'harmonie et l'intimité de la future coopération avec la France. Même aujourd'hui, il ne devrait pas être difficile d'assurer une coopération très intime et très harmonieuse, encore qu'elle devienne peut-être plus difficile à mesure que la lutte se poursuit.

107. Qu'un plébiscite ait donc lieu en Algérie sous le contrôle de l'ONU pour déterminer la volonté du peuple quant à l'intimité et l'harmonie de ces relations. Ce plébiscite ne doit pas, j'insiste là-dessus, porter sur la question de l'indépendance. Cette question a été réglée dans le sang et dans les larmes et nous verrons certainement une Algérie indépendante. Un plébiscite tel que je le propose devrait, s'il avait lieu prochaine-

ment, constituer la meilleure garantie d'une coopération étroite et satisfaisante de l'Algérie indépendante et de la France dans leur intérêt commun. Là encore, je parle d'expérience. L'Indonésie n'avait aucune intention de troubler ses relations étroites et harmonieuses avec les Pays-Bas. Toutefois, il semble que, même aujourd'hui, comme depuis des générations, le gouvernement de ce pays persiste à donner trop peu et à demander trop. Ce n'est que quand ces exigences sont devenues intolérables que nous avons mis fin à ces relations.

108. Permettez-moi maintenant de passer à la question plus vaste de la paix et de la guerre dans ce monde qui est le nôtre. Très certainement, les nations qui viennent de naître ou de renaître ne constituent pas une menace pour la paix mondiale. Nous n'avons pas d'ambitions territoriales; nous n'avons pas d'objectifs économiques inconciliables. La menace pour la paix ne vient pas de nous, mais plutôt des vieux pays, depuis longtemps formés et stables.

109. Oh, oui, il y a de l'agitation dans nos pays. En fait, l'agitation semble presque l'accompagnement inévitable des 10 premières années d'indépendance. Quoi d'étonnant à cela? Tenez, empruntons un exemple à l'histoire américaine. En l'espace d'une génération, nous devons subir, pour ainsi dire, la guerre d'indépendance et la guerre de sécession. En outre, au cours de la même génération, nous devons subir la montée du syndicalisme militant, la période des International Workers of the World, des Wobblies. Nous devons avoir notre ruée vers l'Ouest. Nous devons avoir notre révolution industrielle et même, aussi, nos "carpetbaggers" et nos Benedict Arnold. Comme je l'ai souvent dit, nous condons plusieurs révolutions en une seule et plusieurs générations en une seule.

110. Quoi de surprenant alors à l'agitation qui règne parmi nous? Pour nous, elle est normale et nous nous sommes habitués à naviguer sur un volcan. J'entends bien qu'à l'observateur extérieur le tableau doit paraître celui du chaos et du désordre, des révoltes et des répressions. Cette agitation du moins ne concerne que nous-mêmes et ne menace personne, encore qu'elle offre souvent à d'autres l'occasion d'intervenir dans nos affaires.

111. Mais les conflits d'intérêts des grandes puissances sont tout autre chose. Là, on brouille les questions en brandissant des bombes à l'hydrogène ou en répétant des mots d'ordre vieillissés et usés. Nous ne pouvons pas ne pas prêter attention à ces conflits, car ils nous menacent et pourtant, trop souvent, ils nous semblent irréels. Je vous le dis franchement et sans hésiter: nous plaçons notre propre avenir bien au-dessus des querelles de l'Europe.

112. Oui, nous avons beaucoup appris de l'Europe et de l'Amérique. Nous avons étudié votre histoire et les vies de vos grands hommes. Nous avons suivi votre exemple; nous avons même essayé de vous surpasser. Nous parlons vos langues et nous lisons vos livres. Lincoln, Lénine, Cromwell et Garibaldi nous ont inspirés; et, en vérité, nous avons encore beaucoup à apprendre de vous en bien des domaines. Aujourd'hui pourtant, les domaines où nous avons beaucoup à apprendre de vous sont ceux de la technique et de la science, non ceux des idées et des actes dictés par l'idéologie.

113. En Asie et en Afrique, aujourd'hui, vivent, pensent et agissent encore ceux qui ont conduit leurs

nations à l'indépendance, ceux qui ont construit de grandes théories économiques libératrices, ceux qui ont renversé la tyrannie, ceux qui ont réalisé l'unité de leurs nations et ceux qui ont empêché le démembrement de leurs nations.

114. Ainsi, et cela est juste, nous, les nations d'Asie et d'Afrique, nous nous guidons et nous inspirons mutuellement et nous nous inspirons aussi de la sagesse et de l'expérience accumulée par notre peuple.

115. Ne pensez-vous pas que l'Asie et l'Afrique ont peut-être — je répète, peut-être — un message et une méthode pour le monde entier?

116. C'est le grand philosophe anglais, Bertrand Russell, qui disait que l'humanité se divise aujourd'hui en deux groupes. L'un suit les enseignements de Thomas Jefferson dans la Déclaration d'indépendance américaine. L'autre suit les enseignements du Manifeste communiste.

117. Excusez-moi, lord Russell, excusez-moi, mais je crois que vous avez oublié quelque chose. Je crois que vous avez oublié plus d'un milliard d'hommes, les peuples de l'Asie et de l'Afrique et peut-être aussi ceux de l'Amérique latine, qui ne suivent ni le Manifeste communiste ni la Déclaration d'indépendance. Certes, nous admirons l'un et l'autre, nous en avons beaucoup appris et nous nous en sommes inspirés.

118. Qui pourrait manquer de s'inspirer de la lettre et de l'esprit de la Déclaration d'indépendance:

"Nous tenons pour évidentes ces vérités: que tous les hommes sont créés égaux; qu'ils reçoivent de leur Créateur certains droits inaliénables; et que parmi ces droits figurent la vie, la liberté et la recherche du bonheur."

Parmi ceux qui sont profondément engagés dans la lutte pour la vie et la liberté de leur nation, qui pourrait manquer de s'en inspirer?

119. Et d'autre part, qui, parmi les nôtres qui luttent pour établir une société juste et prospère sur les ruines du colonialisme, pourrait manquer d'être inspiré par la vision de coopération et d'émancipation économique évoquée par Karl Marx et par Friedrich Engels?

120. Mais aujourd'hui il y a opposition entre ces deux conceptions; et cette opposition est dangereuse, non seulement pour ceux qui s'opposent, mais aussi pour le reste du monde.

121. Je ne puis parler pour les autres pays d'Asie et d'Afrique. Je n'ai pas pouvoir de le faire; et en tout état de cause, leurs représentants sont parfaitement capables d'exposer leur point de vue. Mais j'ai pouvoir, et j'ai même mandat, de parler pour mon propre pays, qui compte 92 millions d'hommes.

122. Comme je l'ai dit, nous avons lu et étudié ces deux textes fondamentaux. Nous leur avons emprunté beaucoup et nous avons rejeté ce qui ne s'applique pas à nous, qui vivons sur un autre continent et plusieurs générations après. Nous avons fait la synthèse de ce qui nous est utile dans ces deux documents et, à la lumière de notre expérience et de nos connaissances, nous avons amélioré et modifié cette synthèse.

123. Ainsi, je m'en excuse auprès de lord Russell, que je respecte beaucoup, le monde entier n'est pas divisé en deux camps, comme il le croit.

124. Bien que nous ayons emprunté à ces deux textes et que nous ayons cherché à en faire la synthèse, ce ne sont pas nos seuls guides. Nous ne suivons ni la philosophie libérale ni la philosophie communiste. Pourquoi le ferions-nous ? Notre propre expérience et notre propre histoire ont produit quelque chose d'autre, quelque chose qui s'applique bien mieux à notre cas et qui nous convient beaucoup mieux.

125. Le cours de l'histoire montre clairement que toutes les nations ont besoin d'une philosophie et d'un idéal. Si ceux-ci font défaut, s'ils s'effacent ou s'ils deviennent périmés, alors la nation est en danger. Notre propre histoire, en Indonésie, le montre clairement, de même, en vérité, que l'histoire du monde entier.

126. Nous appelons ce "quelque chose" les Pantcha Çila. "Pantcha": cinq; "çila": principe. Oui, Pantcha Çila, ou les "cinq piliers" de notre Etat. Ces cinq piliers ne proviennent directement ni du Manifeste communiste ni de la Déclaration d'indépendance. En vérité, ce sont des idées et des idéaux qui, pendant des siècles peut-être, ont été implicites parmi notre peuple. En vérité, il n'est pas surprenant que notre nation ait pu produire des concepts d'une grande vigueur et d'une grande virilité au cours de nos 2.000 ans de civilisation et pendant tous les siècles où notre nation était forte, avant que l'impérialisme ne la devore dans un moment de faiblesse nationale.

127. En vous parlant des Pantcha Çila, j'exprime l'essence de nos 2.000 ans de civilisation.

128. Quels sont donc ces cinq piliers ? Ils sont très simples: un, la croyance en Dieu; deux, le nationalisme; trois, l'internationalisme; quatre, la démocratie; cinq, la justice sociale. Croyance en Dieu; nationalisme; internationalisme; démocratie; justice sociale. Très simple. Permettez-moi maintenant de donner quelques détails sur ces cinq points.

129. Un, croyance en Dieu. Mon pays compte des fidèles, de nombreuses religions différentes: il y a en Indonésie des musulmans, des chrétiens, des bouddhistes et des athées. Toutefois, 85 pour 100 des 92 millions d'habitants de mon pays sont adeptes de l'Islam. De ce fait, et reconnaissant l'unité dans la diversité de notre nation, nous plaçons la croyance en Dieu à la base de notre philosophie de l'existence. Même les athées reconnaissent, avec leur tolérance inée, que la croyance dans le Tout-Puissant caractérise notre nation et ils acceptent donc le premier Çila.

130. Deux, nationalisme. La force brûlante du nationalisme et le désir de l'indépendance nous ont soutenus et affermis pendant la longue nuit coloniale et pendant la lutte pour l'indépendance. Aujourd'hui, cette force brûle toujours en nous et nous soutient toujours. Mais notre nationalisme n'est certainement pas du chauvinisme. Nous ne nous croyons certainement pas supérieurs aux autres nations. Nous ne cherchons certainement pas à nous imposer à d'autres nations. Je sais bien que, dans les pays occidentaux, le mot "nationalisme" est suspect, voire discrédité. C'est parce que l'Occident lui-même a prostitué et déformé le nationalisme. Et pourtant, le vrai nationalisme brille toujours en Occident. S'il n'en avait pas été ainsi, l'Occident n'aurait pas pris les armes pour s'opposer au chauvinisme agressif d'Hitler.

131. Le nationalisme — appelez-le, si vous voulez, patriotisme — n'est-il pas le principe de toutes les nations ? Qui oserait renier le pays qui lui a donné le jour ? Qui oserait abandonner le pays qui l'a formé ? Le nationalisme est le grand moteur qui anime et commande toute notre activité internationale; c'est le grand ressort et la haute inspiration de la liberté.

132. Notre nationalisme, en Asie et en Afrique, n'est pas le même que celui des Etats occidentaux. A l'Ouest, le nationalisme s'est développé comme une force d'agression, à la recherche d'avantages nationaux et d'expansion économique. Il a pour petit-fils l'impérialisme et pour fils le capitalisme. En Asie et en Afrique et, je crois, en Amérique latine aussi, le nationalisme est un mouvement libérateur, un mouvement de résistance à l'impérialisme et au colonialisme, et une réaction à l'oppression du nationalisme chauvin venu d'Europe. On ne peut juger le nationalisme de l'Asie et de l'Afrique, et celui de l'Amérique latine sans tenir compte de son contenu social.

133. En Indonésie, ce contenu social, c'est notre lutte pour la justice et la prospérité. N'est-ce pas là une noble ambition, acceptable par tous ? Je ne parle pas seulement de mes compatriotes indonésiens, ni même seulement de mes frères d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine; je parle du monde entier. Une société juste et prospère peut être l'ambition et le but de toute l'humanité.

134. Le mahatma Gandhi disait: "Je suis un nationaliste, mais ma nation, c'est l'humanité." C'est ce que nous disons aussi. Nous sommes des nationalistes, nous aimons notre patrie et toutes les patries. Nous sommes des nationalistes parce que nous croyons que les nations sont indispensables au monde d'aujourd'hui et qu'il en sera ainsi aussi loin que l'on puisse prévoir. Parce que nous sommes des nationalistes, nous soutenons et nous encourageons le nationalisme partout où il se rencontre.

135. Notre troisième pilier, c'est l'internationalisme. Il n'y a ni conflit ni contradiction entre nationalisme et internationalisme. En vérité, l'internationalisme ne peut croître et s'épanouir que dans le sol fécond du nationalisme. Notre organisation n'en est-elle pas la preuve ? Il y avait auparavant la Société des Nations; il y a aujourd'hui l'Organisation des Nations Unies. Leurs noms mêmes soulignent qu'aucune de ces deux organisations n'aurait pu exister sans les nations et le nationalisme. En même temps, leur existence montre que les nations ont le désir et le besoin d'un organisme international où toutes sont égales. L'internationalisme n'est certainement pas le cosmopolitisme, qui est la négation du nationalisme, qui est antinational et antiréal.

136. Au contraire, l'internationalisme vrai est une expression du nationalisme vrai, où chaque nation respecte et protège les droits de toutes les autres, petites et grandes, anciennes et nouvelles. L'internationalisme vrai est signe que la nation est devenue adulte et responsable, qu'elle a renoncé aux idées puériles de supériorité nationale ou raciale et qu'elle est guérie des maladies infantiles du chauvinisme et du cosmopolitisme.

137. Quatrièmement, il y a la démocratie. La démocratie n'est ni le monopole ni l'invention des sociétés occidentales. Elle semble plutôt être la condition naturelle de l'homme, encore qu'on puisse la modifier pour l'adapter à des conditions sociales particulières.

138. Durant les millénaires de notre civilisation indonésienne, nous avons élaboré nos propres formes démocratiques. Nous sommes convaincus que ces formes présentent une importance et un intérêt internationaux. C'est là un point sur lequel je reviendrai.

139. Enfin, le dernier Çila, le pilier suprême, c'est la justice sociale. Nous y associons la prospérité sociale, car nous les considérons comme inséparables. Seule une société prospère peut être une société juste, bien que la prospérité puisse parfois tenir à l'injustice sociale.

140. Voilà, donc, nos Pantcha Çila: croyance en Dieu, nationalisme, internationalisme, démocratie, justice sociale. Tels sont les principes que ma nation accepte et suit intégralement comme guide de toute son activité politique, économique et sociale.

141. Vous dire comment, dans la vie et les affaires de mon pays, nous cherchons à appliquer et à mettre en œuvre les Pantcha Çila ne relève pas de mon propos d'aujourd'hui. Le faire serait abuser de la courtoisie de cette assemblée internationale. Toutefois, je crois sincèrement que l'importance des Pantcha Çila dépasse les frontières de mon pays. Leur importance est universelle et ils peuvent s'appliquer sur le plan international.

142. Nul ne conteste la part de vérité contenue dans le jugement de Bertrand Russell. Une bonne partie du monde est divisée, comme il le dit, entre ceux qui acceptent les idées et les principes de la Déclaration d'indépendance américaine et ceux qui acceptent les idées et les principes du Manifeste communiste. Ceux qui adoptent l'un rejettent l'autre, et le conflit est à la fois idéologique et pratique.

143. Ce conflit nous menace et nous concerne tous. N'y a-t-il rien à faire pour y mettre fin? Faudra-t-il qu'il dure encore des générations pour éclater finalement peut-être en une flamme qui nous engloutira tous? N'y a-t-il pas d'issue?

144. Il doit y avoir une issue. Sinon, toutes nos délibérations, tous nos espoirs, tous nos combats seront vains. Nous autres, Indonésiens, ne sommes pas disposés à nous croiser les bras pendant que le monde court à sa ruine. Nous ne sommes pas disposés à laisser des nuages radioactifs assombrir le radieux matin de notre indépendance. Aucune nation d'Asie ou d'Afrique n'est disposée à cela. Nous avons une responsabilité envers le monde et nous sommes prêts à l'accepter et à la prendre. S'il faut, pour cela, intervenir dans ce qui était naguère les affaires de grandes puissances lointaines, nous y sommes prêts. Aucune nation d'Asie ou d'Afrique ne se dérobera à cette tâche.

145. N'est-il pas clair que tout conflit naît surtout de l'inégalité? Sur le plan national, la présence de riches et de pauvres, d'exploités et d'exploiteurs, est cause de conflit. Supprimez l'exploitation, et le conflit cesse parce que sa cause a disparu. Sur le plan international, s'il y a des riches et des pauvres, des exploités et des exploités, il y aura aussi conflit. Supprimez cette cause de conflit, et le conflit cessera. Cela vaut aussi bien sur le plan international que sur le plan national. La suppression de l'impérialisme et du colonialisme met fin à cette exploitation d'une nation par une autre.

146. Je suis convaincu qu'il y a une solution à cette opposition d'idéologies. Je suis convaincu que cette

solution se trouve dans l'application universelle des Pantcha Çila.

147. Qui parmi vous rejette les Pantcha Çila? Les représentants de la grande nation américaine les rejettent-ils? Les représentants de la grande nation russe les rejettent-ils? Ou encore les représentants de la Grande-Bretagne, ou de la Pologne, ou de la France ou de la Tchécoslovaquie? Ou même, en vérité, l'un quelconque de ceux qui semblent avoir adopté une attitude statique dans cette guerre froide d'idées et de pratiques et qui cherchent à rester profondément enracinés alors que le monde est en mouvement?

148. Regardez la délégation qui m'accompagne et qui siège à mes côtés. Ce n'est pas une délégation de fonctionnaires ou de politiciens de carrière; c'est une délégation qui représente la nation indonésienne. Elle comprend des soldats: ils acceptent les Pantcha Çila. Elle comprend un islamisant éminent qui est un soutien de sa foi: il accepte les Pantcha Çila. Elle comprend un dirigeant du puissant parti communiste indonésien: il accepte les Pantcha Çila. Elle comprend des représentants du groupe catholique et du groupe protestant, du parti nationaliste et de l'organisation des travailleurs et des paysans. Elle comprend des femmes, des intellectuels et des administrateurs. Tous, je dis bien tous, acceptent les Pantcha Çila. Et ils ne les acceptent pas comme un simple concept idéologique, mais comme un guide d'action éminemment pratique. Dans mon pays, ceux qui aspirent à devenir des chefs, s'ils rejettent les Pantcha Çila, sont à leur tour rejetés par la nation.

149. Comment les Pantcha Çila pourraient-ils s'appliquer sur le plan international? Comment pourraient-ils fonctionner dans la pratique? Considérons les cinq principes l'un après l'autre.

150. En premier lieu, la croyance en Dieu. Aucun de ceux qui acceptent la Déclaration américaine d'indépendance comme règle de vie et d'action ne conteste cela. Et assurément aucun des partisans du Manifeste communiste ne contesterait non plus, aujourd'hui, au sein de cette assemblée internationale, le droit de croire dans le Tout-Puissant. Pour plus de détails sur ce point, je vous renvoie à M. Aidit, chef du parti communiste indonésien, qui fait partie de la délégation indonésienne et qui accepte sans réserve à la fois le Manifeste communiste et les Pantcha Çila.

151. En second lieu, le nationalisme. Chacun de nous représente une nation. Comment dans ce cas, pourrions-nous rejeter le nationalisme? Le faire serait rejeter nos propres nations et rejeter les sacrifices de générations. Mais je vous avertis: si vous acceptez le principe du nationalisme, vous devez rejeter l'impérialisme. Mais à cet avertissement, j'ajouterai un rappel: si vous rejetez l'impérialisme, vous faites disparaître automatiquement et immédiatement de notre monde troublé une des principales causes de tensions et de conflits.

152. En troisième lieu, l'internationalisme. Est-il nécessaire d'insister longuement sur l'internationalisme au sein d'une organisation internationale? Non, assurément. Si nos pays n'avaient pas le sens international, ils ne seraient pas membres de cette organisation. Toutefois, on ne trouve pas toujours ici l'internationalisme vrai. Je regrette d'avoir à le dire, mais c'est un fait: on ne trouve pas toujours ici le nationalisme vrai. Trop souvent, l'ONU sert de tribune à l'expression d'étroites visées de nations ou de

groupements. Trop souvent, les buts nobles et les idéaux élevés de la Charte sont éclipsés par la recherche d'avantages nationaux ou de prestige national. L'internationalisme vrai doit se fonder sur l'égalité entre nations. L'internationalisme vrai doit se fonder sur l'égalité de considération et d'estime, et sur l'application pratique de cette vérité que tous les hommes sont frères. Pour reprendre le préambule de la Charte des Nations Unies, ce document trop souvent oublié, l'internationalisme vrai doit "... proclamer à nouveau notre foi... dans l'égalité de droits... des nations, grandes et petites". Enfin, et j'insiste encore une fois sur ce point, l'internationalisme signifierait la fin de l'impérialisme et du colonialisme et, par suite, la fin de bien des dangers et de bien des tensions.

153. En quatrième lieu, la démocratie. Pour nous autres, Indonésiens, la démocratie contient trois éléments essentiels. D'abord, le principe que nous appelons "mufakat", c'est-à-dire l'unanimité, ensuite, le principe du "perwakilan", c'est-à-dire la représentation, et enfin, le principe du "musjawarah", c'est-à-dire la délibération entre représentants. Oui, la démocratie indonésienne contient ces trois éléments: unanimité, représentation et délibération entre représentants.

154. Ces principes de notre mode de vie démocratique sont profondément enracinés dans notre peuple depuis des temps immémoriaux. Ils régissaient déjà notre mode de vie démocratique à une époque où l'Europe était encore parcourue par des tribus sauvages. Ils nous guidaient à l'époque où le système féodal s'est établi comme une force progressive et même révolutionnaire en Europe. Ils nous ont fortifiés lorsque le système féodal a donné naissance au capitalisme et lorsque le capitalisme a engendré l'impérialisme qui nous a réduits en esclavage. Ils nous ont soutenus pendant l'obscurité prolongée de l'éclipse coloniale et pendant les longues et lentes années au cours desquelles des formes différentes de pratique démocratique se dégagaient lentement en Europe et en Amérique.

155. Notre démocratie est ancienne, mais elle est virile et forte, aussi virile et aussi forte que le peuple indonésien qui lui a donné naissance.

156. L'Organisation des Nations Unies groupe des Etats égaux en souveraineté, égaux en indépendance et égaux dans leur fierté de cette souveraineté et de cette indépendance. Elle ne peut fonctionner de façon satisfaisante que par une unanimité issue de délibérations, c'est-à-dire, pour reprendre les termes indonésiens, grâce au "mufakat" issu du "musjawarah". Les délibérations devraient se dérouler de manière qu'il n'y ait ni conflits entre points de vue opposés, ni résolutions et contre-résolutions, ni prises de position, mais seulement un effort soutenu pour rechercher un terrain d'entente en vue de résoudre les problèmes. De telles délibérations aboutissent à une entente générale, à une unanimité bien plus efficace qu'une résolution que la minorité peut ne pas accepter ou dont elle peut prendre ombrage.

157. Sont-ce là les paroles d'un idéaliste? Suis-je en train de rêver d'un monde idéal et romantique? Certainement pas. J'ai les pieds bien sur la terre. Oui, je me tourne vers les cieux pour y trouver l'inspiration, mais je n'ai pas la tête dans les nuages et je vous affirme que ces méthodes de délibération

donnent des résultats. Elles donnent de bons résultats chez nous; elles donnent de bons résultats au Parlement indonésien, elles donnent de bons résultats au Conseil consultatif national indonésien, elles donnent de bons résultats au Conseil des ministres indonésien. Elles donnent de bons résultats parce que les représentants de notre pays désirent qu'elles en donnent. Les communistes le désirent, les nationalistes le désirent, les musulmans le désirent, les chrétiens le désirent. L'armée le désire, les citoyens et les villageois des bourgades éloignées le désirent eux aussi; les intellectuels le désirent, et aussi l'homme qui en est encore à essayer d'apprendre à lire et à écrire. Tous le désirent parce que tous désirent atteindre le clair objectif des Pantcha Çila et ce clair objectif est une société juste et prospère.

158. Peut-être allez-vous dire: "Oui, nous voulons bien croire le président Sukarno et nous voulons bien accepter la preuve qui nous est fournie par la composition de la délégation indonésienne ici présente aujourd'hui, mais nous sommes des réalistes dans un monde implacable. La seule façon d'organiser une réunion internationale est de suivre la méthode adoptée à l'ONU, avec des résolutions, des amendements et des votes avec une majorité et une minorité."

159. Permettez-moi alors de vous dire encore autre chose. Une expérience également implacable pratique et réaliste nous a appris que nos méthodes de délibération donnaient aussi de bons résultats dans des organismes internationaux, qu'elles donnaient de bons résultats sur le plan international. Elles donnent d'aussi bons résultats dans ce domaine que sur le plan national.

160. Ainsi, il n'y a pas très longtemps, comme vous le savez, les représentants de 29 nations d'Asie et d'Afrique se sont réunis à Bandoung. Les dirigeants de ces nations n'étaient pas des rêveurs chimériques. Loin de là. C'étaient des hommes énergiques et réalistes capables de diriger des hommes et des nations, rompus pour la plupart à la lutte pour la liberté nationale, et ayant tous l'expérience des réalités de la vie et des responsabilités politiques et internationales.

161. Ils avaient des points de vue politiques différents, allant de l'extrême gauche à l'extrême droite.

162. Nombreux étaient les Occidentaux persuadés qu'une telle conférence ne pouvait produire de résultats valables. Beaucoup même croyaient qu'elle échouerait dans la confusion et les récriminations mutuelles, et qu'elle ferait naufrage sur les écueils des divergences politiques.

163. Mais la Conférence des pays d'Afrique et d'Asie a réussi; la Conférence s'est déroulée selon les méthodes du "musjawarah", c'est-à-dire de délibération.

164. Il n'y a eu ni majorité ni minorité. Il n'y a pas eu de vote. Il n'y a eu que des délibérations et le désir commun de parvenir à un accord. De cette conférence est sorti un communiqué unanime qui est l'une des réalisations les plus importantes des 10 dernières années et peut-être l'un des documents les plus importants de l'histoire.

165. Pouvez-vous maintenant continuer à douter de l'utilité et de l'efficacité de délibérations conduites selon de telles méthodes?

166. Je suis persuadé que l'adoption sans réserve de telles méthodes de délibération faciliterait les tra-

vaux de notre organisation. Oui, peut-être de telles méthodes permettraient-elles à notre organisation d'agir véritablement en l'aidant à découvrir des solutions à un grand nombre de problèmes qui se sont accumulés depuis des années. Elles permettraient de résoudre des problèmes qui semblent insolubles.

167. Et n'oubliez pas, je vous en prie, que l'histoire est impitoyable pour ceux qui échouent. Qui se souvient aujourd'hui de ceux qui ont œuvré à la Société des Nations? Nous nous rappelons uniquement ceux qui ont causé la perte de cette organisation internationale. Mais ils ont amené la perte d'une organisation composée d'Etats représentant seulement une partie du monde. Nous ne sommes pas disposés à demeurer impassibles et à laisser sous nos yeux cette organisation, qui est notre organisation, aller à sa perte du fait qu'elle manque de souplesse ou qu'elle est trop lente à suivre l'évolution de la situation mondiale.

168. Ne vaut-il pas la peine d'essayer? Si vous croyez que non, il faut que vous soyez prêts à justifier votre décision devant le tribunal de l'histoire.

169. Enfin, dans les Pantcha Çila, il y a la justice sociale. Puisque c'est du domaine international qu'il s'agit, peut-être faudrait-il que ce soit la justice sociale internationale. Ici encore, accepter ce principe revient à rejeter le colonialisme et l'impérialisme.

170. En outre, l'acceptation par l'ONU de la justice sociale comme l'un de ses buts entraînerait l'acceptation de certaines responsabilités et de certains devoirs. Il lui faudrait entreprendre résolument un effort collectif visant à mettre fin à un grand nombre de fléaux sociaux qui sévissent dans le monde actuel. Il faudrait également que l'assistance aux pays techniquement sous-développés et aux nations les moins favorisées soit accordée en dehors de toute question de guerre froide. Cette acceptation signifierait également que l'on reconnait dans la pratique que tous les hommes sont frères et qu'ils ont des responsabilités envers leurs frères.

171. N'est-ce point là un noble but? Et qui oserait nier la noblesse et la justice d'un tel but?

172. S'il est quelqu'un pour le faire, qu'il regarde la réalité en face. Qu'il regarde les affamés, qu'il regarde les illettrés, qu'il regarde les malades et qu'il justifie ensuite son attitude.

173. Permettez-moi maintenant de rappeler encore une fois les cinq principes: croyance en Dieu, nationalisme, internationalisme, démocratie et justice sociale.

174. Voyons maintenant si ces principes constituent en fait une synthèse susceptible d'être acceptée par tous. Demandons-nous si l'acceptation de ces principes fournirait une solution aux problèmes qui se posent à notre organisation.

175. Bien entendu, l'ONU ne se ramène pas uniquement à la Charte. Ce document historique n'en demeure pas moins le texte qui guide et inspire notre organisation.

176. A de nombreux égards, la Charte traduit la situation politique et l'équilibre des forces qui existaient à l'époque où elle a été élaborée et, sur bien des points, elle ne correspond pas à la situation actuelle.

177. Voyons donc si les cinq principes que j'ai énoncés renforceraient ou amélioreraient la Charte.

178. Je suis convaincu, et même fermement convaincu que, si l'on adoptait ces cinq principes et si on les inscrivait dans la Charte, l'ONU s'en trouverait considérablement renforcée. Je suis persuadé que l'on alignerait ainsi l'ONU sur l'évolution mondiale récente et qu'on lui permettrait de faire face à l'avenir avec une force nouvelle et une confiance accrue. Enfin, je suis persuadé que si les Pantcha Çila étaient adoptés comme base de la Charte, les Membres de l'Organisation, tant anciens que nouveaux, seraient en mesure d'accepter la Charte avec moins de réserve.

179. Je ferai encore une observation à cet égard. C'est un grand honneur d'avoir dans son pays le Siège de l'ONU. Nous sommes certes tous reconnaissants aux Etats-Unis d'Amérique d'avoir offert à notre organisation un endroit où établir son siège permanent. Toutefois, on pourrait fort bien se demander si c'est là un emplacement judicieusement choisi.

180. Très respectueusement, je prétends que ces conditions ne sont peut-être pas réalisées. Du fait que le Siège de l'ONU se trouve sur le territoire de l'un des protagonistes de la guerre froide, les conséquences de celle-ci se sont fait sentir jusque dans les travaux, l'administration et la gestion de notre organisation. A tel point même que, lorsque le chef d'une grande nation est venu assister à la présente session de l'Assemblée générale, on en a fait un élément de la guerre froide, une arme de la guerre froide et un moyen d'aggraver le caractère dangereux et vain de la situation actuelle.

181. Nous pouvons nous demander s'il n'y a pas lieu de soustraire le Siège de l'Organisation à cette atmosphère de guerre froide. Peut-être pourrions-nous trouver en Asie, en Afrique ou à Genève, pour installer le siège permanent de l'Organisation, un endroit à l'abri de la guerre froide, dans un pays indépendant à l'égard de l'un et de l'autre bloc et où les représentants pourraient se déplacer facilement et librement comme ils l'entendent et, ce faisant, élargir peut-être leur connaissance du monde et de ses problèmes.

182. Je suis convaincu qu'un Etat d'Asie ou d'Afrique, mû par sa foi et sa croyance, offrirait avec joie son hospitalité à l'ONU; peut-être même réserverait-il une zone assez importante à l'intérieur de laquelle l'Organisation elle-même serait souveraine et où les discussions indispensables à une œuvre vitale pourraient se dérouler dans la sécurité et la fraternité.

183. L'Organisation des Nations Unies n'est plus ce qu'elle était lorsque la Charte a été signée il y a 15 ans. Le monde a changé. Ceux qui, dans leur sagesse, ont œuvré pour nous donner la Charte de notre organisation n'auraient pu prévoir à l'époque ce que celle-ci est devenue aujourd'hui. Bien peu parmi eux, dans leur sagesse et leur clairvoyance, se sont rendu compte que la fin de l'impérialisme était proche et que si l'on voulait que l'Organisation vive, il fallait prévoir l'afflux irrésistible et vivifiant d'un grand nombre de nations venant de naître ou de renaître.

184. Le but de l'ONU devrait être de résoudre les problèmes. Utiliser la tribune de cette organisation pour de simples discussions ou pour la propagande, ou encore pour donner plus de retentissement à des politiques nationales revient à fausser les idéaux élevés dont les Nations Unies devraient être pénétrées.

185. L'agitation coloniale, le développement rapide des régions encore sous-développées du point de vue technique et la question du désarmement demeurent des problèmes sur lesquels il est opportun et urgent de faire porter notre examen et nos délibérations. Toutefois, il est évident maintenant que, sous sa forme actuelle, l'Organisation des Nations Unies n'est pas en mesure de traiter de ces questions vitales de façon satisfaisante. Son histoire ne démontre que trop tristement et trop clairement la vérité de ce que je viens de dire.

186. Il n'est certainement pas surprenant qu'il en soit ainsi. Le fait est que notre organisation est à l'image du monde de 1945, et non à celle du monde d'aujourd'hui. Il en est ainsi de tous ses organes, sauf l'Assemblée générale, et de toutes ses institutions spécialisées.

187. L'organisation et la composition du Conseil de sécurité, qui est un organe extrêmement important, est le reflet, sur le plan économique et militaire aussi bien que sur le plan de la puissance, de la carte du monde de 1945, époque où une inspiration et une pénétration extraordinaires ont donné naissance à notre organisation. Ce que je viens de dire est également vrai de la plupart des autres institutions, qui ne traduisent ni l'essor des pays socialistes, ni la montée en flèche de l'indépendance en Asie et en Afrique.

188. Pour moderniser notre organisation et la rendre plus efficace, peut-être sera-t-il nécessaire de réorganiser jusqu'au Secrétariat lui-même, sous la direction de son Secrétaire général. Ce que je dis là ne doit absolument pas être considéré comme une critique ou une dénonciation du Secrétaire général actuel, qui s'efforce de faire du bon travail dans des conditions périmees qui doivent parfois paraître impossibles.

189. Comment dès lors l'ONU pourrait-elle avoir une action efficace? Comment les membres des deux groupes qui existent à l'heure actuelle dans le monde, et qui constituent une réalité qu'on ne peut qu'accepter, peuvent-ils se sentir à l'aise dans cette organisation et avoir en elle la pleine confiance qui est indispensable?

190. Depuis la guerre, nous avons assisté à trois grandes transformations irréversibles. D'abord la montée des pays socialistes, qui n'était pas prévue en 1945. Ensuite la grande vague de libération nationale et d'émancipation économique qui a balayé l'Asie et l'Afrique et les nations sœurs d'Amérique latine. Je crois que seuls ceux qui étaient directement intéressés s'attendaient à cet événement. Enfin, les importants progrès scientifiques réalisés tout d'abord dans le domaine des armements et de la guerre, mais orientés maintenant vers la conquête de l'espace. Qui aurait pu prévoir cela?

191. Il est vrai que la Charte des Nations Unies peut être révisée. Je sais parfaitement qu'il existe une procédure de révision et un moment où cette révision pourra se faire. Mais la question est urgente. Peut-être même est-ce une question de vie ou de mort pour l'ONU, et aucune considération juridique étroite ne devrait nous empêcher d'entreprendre cette révision immédiatement.

192. Il est indispensable également de modifier la répartition des sièges au Conseil de sécurité ainsi que dans les autres organes et institutions. En l'occurrence, ce n'est pas au problème des votes par

bloc que je pense, mais à la nécessité de mettre d'urgence la Charte des Nations Unies, les organes des Nations Unies et le Secrétariat en harmonie avec la situation réelle du monde actuel.

193. Nous autres Indonésiens considérons l'Organisation des Nations Unies avec beaucoup d'espoir et en même temps avec beaucoup d'appréhension. Nous la considérons avec beaucoup d'espoir parce qu'elle nous a été utile au moment où nous luttons pour notre indépendance nationale. Nous la considérons avec beaucoup d'espoir parce que nous estimons que seule une organisation de ce genre peut fournir le cadre dans lequel s'organisera le monde raisonnable et sûr auquel nous aspirons. Nous la considérons avec beaucoup d'appréhension parce que nous avons présenté devant l'Assemblée une question nationale importante, celle de l'Irian occidentale, et qu'aucune solution n'a été trouvée. Nous la considérons avec appréhension parce que les grandes puissances mondiales ont introduit ici le jeu dangereux de la guerre froide. Nous la considérons avec appréhension, car nous avons peur qu'elle n'échoue et qu'elle ne finisse comme l'organisation qui l'avait précédée, faisant disparaître ainsi la vision d'un avenir de sécurité et d'unité.

194. Il nous faut reconnaître qu'avec ses méthodes actuelles et sous sa forme actuelle, l'Organisation des Nations Unies est le produit du système de gouvernement occidental. Que l'on me pardonne, mais je ne saurais considérer ce système avec vénération. Je ne saurais même le considérer avec beaucoup d'affection bien que j'aie pour lui beaucoup de respect.

195. L'impérialisme et le colonialisme sont des rejets du système de gouvernement occidental et, comme la grande majorité des Membres de l'Organisation, je hais l'impérialisme, je déteste le colonialisme et je crains les conséquences des derniers sursauts de leur lutte pour la vie. Deux fois de mon vivant, les Etats occidentaux se sont entre-déchirés et, une fois, ils ont presque détruit le monde dans leur acharnement.

196. Comment peut-on s'étonner que tant d'entre nous, lorsqu'ils se tournent vers l'Organisation des Nations Unies, qui est elle aussi un produit du système de gouvernement occidental, le fassent avec une expression de doute dans le regard? Surtout, n'allez pas vous méprendre sur le sens de mes paroles. Nous respectons ce système et nous l'admirons. Nous avons été inspirés par les paroles de Lincoln et de Lénine, par les exploits de Washington et par ceux de Garibaldi. Peut-être même considérons-nous avec envie certaines des réalisations matérielles de l'Occident. Mais nous sommes résolus à empêcher que notre pays et le monde tout entier ne deviennent le jouet d'un petit nombre de nations.

197. Nous ne cherchons pas à défendre le monde tel qu'il est à l'heure actuelle: nous cherchons à édifier un monde nouveau et meilleur! Nous cherchons à édifier un monde raisonnable et sûr. Nous cherchons à édifier un monde dans lequel tous les hommes pourront vivre en paix. Nous cherchons à édifier un monde de justice et de prospérité pour tous les hommes. Nous cherchons à édifier un monde dans lequel l'humanité pourra se réaliser pleinement.

198. Nous vivons, a-t-on dit, au milieu d'une révolution d'espérances grandissantes. Il n'en est rien: nous vivons au milieu d'une révolution d'exigences grandissantes. Ceux qui autrefois ne connaissaient pas la

liberté l'exigent maintenant. Ceux qui autrefois étaient sans voix exigent maintenant de se faire entendre. Ceux qui autrefois avaient faim exigent maintenant du riz, beaucoup et tous les jours. Ceux qui autrefois étaient illettrés exigent maintenant d'être instruits.

199. Le monde tout entier est une vaste usine génératrice de révolution, une vaste poudrière de la révolution. Les trois quarts de l'humanité au moins sont entraînés dans cette révolution des exigences grandissantes, et c'est bien la révolution la plus considérable depuis le jour où l'homme a marché debout pour la première fois dans un monde vierge et avenant. La réussite ou l'échec de notre organisation se jugera en fonction de cette révolution des exigences grandissantes. Les générations futures nous loueront ou nous condamneront selon la façon dont nous aurons relevé ce défi.

200. Nous n'avons pas le droit d'échouer. Nous n'avons pas le droit de tourner le dos à l'histoire. Si nous le faisons, nous sommes irrémédiablement perdus. Ma nation est décidée à éviter un échec. Mes paroles ne sont pas dictées par la faiblesse, mais par la force. Je vous apporte le salut de 92 millions d'hommes et je vous apporte aussi leurs revendications. L'occasion s'offre à nous aujourd'hui de construire ensemble un monde meilleur, un monde plus sûr. Cette occasion risque de ne plus jamais se reproduire. Saisissons-la donc, tenons-la bien, utilisons-la.

201. Aucun homme de bonne volonté, aucun homme intègre ne peut s'opposer aux espoirs et aux conceptions que je viens d'exprimer au nom de ma nation et, en vérité, au nom de l'humanité tout entière. Cherchons donc immédiatement, sans tarder davantage, le moyen de traduire nos espoirs en réalités.

202. En tant que mesure pratique dans ce sens, j'ai l'honneur et le devoir de présenter à l'Assemblée générale un projet de résolution. Au nom des délégations du Ghana, de l'Inde, de la République arabe unie, de la Yougoslavie et de l'Indonésie, je vous soumetts donc le projet de résolution suivant:

"L'Assemblée générale,

"Profondément préoccupée de la récente dégradation des relations internationales qui menace le monde de conséquences graves,

"Sachant que le monde attend ardemment de l'Assemblée qu'elle contribue à préparer la voie à une détente mondiale,

"Consciente de la grave et urgente responsabilité qui incombe à l'Organisation des Nations Unies de prendre l'initiative d'efforts utiles,

"Demande, à titre de première mesure d'urgence, au Président des Etats-Unis (l'Amérique et au Président du Conseil des ministres de l'Union des Républiques socialistes soviétiques de reprendre leurs contacts récemment interrompus, de manière que leur désir déclaré de trouver des solutions aux problèmes en suspens par voie de négociation puisse se traduire progressivement dans les faits."

203. Pourrais-je demander, au nom des délégations des cinq nations que j'ai indiquées, que ce projet de résolution soit examiné d'urgence? Une lettre signée par les chefs des délégations du Ghana, de l'Inde, de la République arabe unie, de la Yougoslavie et de l'Indonésie a déjà été adressée au Secrétariat.

204. Je présente ce projet de résolution au nom de ces cinq délégations et au nom des millions d'hommes qui peuplent ces pays.

205. Accepter cette résolution est une mesure qu'il est possible de prendre immédiatement. Que cette assemblée le fasse le plus tôt possible. Prenons cette mesure pratique afin de réduire la dangereuse tension du monde où nous vivons. Adoptons ce projet de résolution à l'unanimité afin que l'on sente bien toute l'importance que le monde attache à cette question. Faisons ce premier pas et décidons de poursuivre notre activité et de maintenir notre pression jusqu'à ce que notre monde devienne le monde meilleur et plus sûr que nous souhaitons.

206. Souvenez-vous de ce qui s'est passé. Souvenez-vous des luttes et des luttes et des sacrifices que nous autres Membres récents de cette organisation avons connus. Souvenez-vous que nos peines et notre labeur ont été causés et prolongés par le rejet des principes des Nations Unies. Nous sommes décidés à ce que cela ne se reproduise plus.

207. Construisez le monde à nouveau. Construisez-le solide et fort et raisonnable. Construisez ce monde dans lequel toutes les nations pourront vivre dans la paix et la fraternité. Construisez un monde conforme aux rêves et aux idéaux de l'humanité. Rompez maintenant avec le passé, car nous sommes à l'aube d'un jour nouveau. Rompez avec le passé afin que nous puissions nous justifier envers l'avenir.

208. Je prie pour que le Tout-Puissant bénisse et guide les délibérations de cette assemblée.

209. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je donne maintenant la parole au Premier Ministre de l'Inde qui a demandé à être entendu.

210. M. NEHRU (Premier Ministre de l'Inde) [traduit de l'anglais]: Monsieur le Président, je viens à cette tribune sur votre invitation et uniquement pour une question de procédure. Je ne prends pas part pour l'instant à la discussion générale.

211. L'Assemblée vient d'entendre lecture du projet de résolution qui figure dans le document A/4522 et que mon éminent ami, M. Sukarno, président de la République d'Indonésie, vous a présenté. Ce projet de résolution a pour coauteurs le Ghana, l'Indonésie, la République arabe unie, la Yougoslavie et l'Inde. Je présente formellement ce projet de résolution afin que l'Assemblée générale en soit dûment saisie et puisse en débattre. L'Assemblée étant maîtresse de sa procédure, elle décidera sans aucun doute en temps voulu et sous votre direction, Monsieur le Président, du moment où ce projet pourra être mis aux voix.

212. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): L'Assemblée a entendu la suggestion que vient de faire le Premier Ministre de l'Inde. Si aucune autre délégation ne demande la parole, je me permettrai d'en conclure que l'Assemblée tout entière est prête à agir conformément aux suggestions que vient de faire le Premier Ministre.

213. M. TURBAY AYALA (Colombie) [traduit de l'espagnol]: Vous êtes, Monsieur le Président, le représentant d'un pays que nous tous admirons pour ses traditions culturelles, sa volonté de paix et sa maturité politique. La direction des débats de cette assemblée mondiale se trouve ainsi placée entre des mains expertes, impartiales et sereines. Je vous

adresse mes félicitations, Monsieur le Président, pour l'honneur insigne que vous a fait l'Assemblée générale et je félicite l'Assemblée de la sagesse dont elle a fait preuve en vous élisant à sa présidence.

214. L'opinion publique, qui a toujours suivi avec intérêt le déroulement des travaux de l'Assemblée générale, observe aujourd'hui avec la plus grande attention — ce qui se comprend aisément — les événements qui se produisent dans cette enceinte que rehaussent de leur présence tant d'illustres personnalités.

215. De toute évidence, mon pays ne saurait partager bien des opinions qui ont été exprimées ici et qui ont donné à la discussion générale une âpreté inutile; mais cela ne m'empêche nullement de saluer tous ceux qui sont venus ici en qualité de représentants véritables de leur peuple avec le même respect que je mettrais à repousser nombre de leurs opinions.

216. Je ne crois pas me tromper en soulignant que l'avantage essentiel de l'Organisation des Nations Unies est d'offrir en tout temps, à tous les pays, la possibilité de faire entendre leur point de vue du haut de cette tribune dont la portée universelle est sans égale. On peut voir un bel exemple, un exemple stimulant de démocratie dans la manière dont se succèdent à la tribune, pour prendre la parole, les grandes puissances et les petites nations. Et l'expérience des peuples s'enrichit devant la simplicité avec laquelle s'exprime la raison. Il est évident que les débats de cette assemblée exercent sur l'opinion mondiale une influence éducative, dynamique et réelle. Pour ma part, je dois dire que je crains aujourd'hui beaucoup plus qu'auparavant tous les excès oratoires.

217. L'humanité est en droit de compter sur le sens des responsabilités de ceux qui peuvent, s'ils le veulent, indiquer au monde les voies de la paix et du bien-être social. Il est difficile de supposer que cette assemblée, à laquelle participent les chefs de gouvernement des plus grandes puissances et à laquelle assistent d'éminents hommes d'Etat et d'illustres dirigeants internationaux, ne décidera pas d'adresser à tous les peuples un message de confiance dans le présent et de foi dans l'avenir. Il ne serait pas juste d'accroître les soucis qui assaillent le monde, d'affaiblir l'espoir qu'il a mis dans le succès de cette réunion dont le lustre pourra très difficilement être surpassé jamais. Qu'il me soit permis d'affirmer qu'il s'agit d'une véritable réunion "au sommet" et qu'il est possible d'arrêter ici les solutions auxquelles nous espérons tous que la Conférence "au sommet" de Paris aboutirait.

218. Nous sommes convaincus de la gravité infinie du défaut d'accord entre les grandes puissances sur la question du désarmement. C'est, assurément, la question clef dont dépendent beaucoup de situations très fâcheuses. L'ardent désir de paix qu'éprouve le monde serait en grande partie satisfait si, à la suite d'un effort conjugué de tous les peuples de bonne volonté, les grandes puissances se décidaient à reprendre leurs négociations sur le désarmement. C'est pourquoi mon pays lance un appel sincère aux grands acteurs du drame mondial qui se joue actuellement pour qu'ils recherchent des formules d'accord permettant à l'humanité de vivre, comme l'a proclamé le président Roosevelt, délivrée de la crainte qu'engendre l'insécurité.

219. La course aux armements absorbe les énergies des puissances qui ont le potentiel technique et économique le plus élevé. La science, à cet égard, s'est écartée de ses buts les plus nobles pour se mettre au service d'expériences terribles pouvant exercer un pouvoir destructeur capable de faire reculer l'humanité jusqu'à la première nuit de la Genèse. Ce qui était autrefois le produit de l'imagination de quelques rêveurs est aujourd'hui une réalité indiscutable. L'homme possède actuellement des engins capables d'augmenter encore son pouvoir d'extermination, alors que l'humanité demande, pour sa tranquillité et surtout pour survivre, que ces armes diaboliques demeurent inutilisées.

220. Bien que la capacité destructrice des armes nucléaires semble elle-même devoir éloigner la possibilité d'une guerre atomique, il n'est pas inconcevable que l'homme — dont l'histoire atteste l'imprudence à maintes reprises — puisse, dans un moment de désespoir ou d'orgueil, ce qui en l'occurrence revient au même, allumer le brasier fatal qui réduirait le monde en cendres. Cependant, il est encore temps pour nous d'insister sur la nécessité absolue pour les grandes puissances de reprendre leurs négociations sur le désarmement. Bien entendu, mon pays ne prétend pas détenir la formule magique qui permettrait de régler heureusement une question aussi complexe. Notre attitude n'est pas dictée par un sentiment de suffisance impertinente, mais seulement par le désir légitime de voir survivre l'espèce humaine.

221. Si l'on peut réaliser des progrès dans la voie du désarmement, assurément il n'y aura pas de guerre, car les peuples sans armes n'ont pas coutume de déclencher des conflits armés. Le jour où les nations seront privées du pouvoir d'intimidation, les différends s'achemineront vers des solutions pacifiques et l'humanité atteindra des niveaux de progrès insoupçonnés. De même, le désarmement entraînera la coexistence pacifique entre les nations, qui s'établira alors spontanément et constituera le mode de vie des peuples. Conscient du fait que le monde vit un des moments critiques de son histoire, mon pays estime que les peuples ont aujourd'hui, à cette assemblée mémorable des Nations Unies, la possibilité de faire renaître les espoirs que des événements malheureux avaient détruits. Je comprends parfaitement que, dans une analyse objective de la situation mondiale, il ne soit pas très important qu'un pays comme le mien, qui ne compte que 15 millions d'habitants, proclame sa volonté de concorde et sa préférence marquée pour les méthodes de persuasion et d'entente. La Colombie peut affirmer avec fierté qu'elle n'a jamais constitué une menace pour ses voisins et que, dans le cadre limité qui est le sien, elle n'a jamais provoqué de tensions internationales. Mon pays, qui, comme la majorité des pays d'Amérique, a fêté le 150^{ème} anniversaire de son indépendance, a une longue tradition pacifique et une solide discipline démocratique. Nous dénonçons la course aux armements sous toutes ses formes. Nous sommes un pays où règne la loi. Nous avons confiance dans les autorités légitimes et nous n'avons pas besoin d'armer notre peuple pour l'entourer de garanties et servir ses intérêts.

222. J'ai écouté avec une attention toute particulière les discours qui ont été prononcés ici et, malgré le ton ardent de certains d'entre eux, je dois avouer que mon pays continue à croire qu'il est possible aux Etats-Unis et à l'Union soviétique de trouver des

formules d'accord raisonnables en vue de régler leurs différends. Evidemment, le discours de M. Khrouchtchev contient beaucoup de propagande, mais, en dépit de son ton polémique, il reconnaît finalement la nécessité d'une entente entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Nous considérons tous, je crois pouvoir dire sans exception, qu'un tel accord est la première condition nécessaire à la consolidation de la paix mondiale.

223. Tout nous invite à la discrétion et tout indique que notre rôle ne doit pas être d'encourager le désaccord, mais de favoriser au contraire le rapprochement entre les peuples. Aussi la voix de ma patrie se fait-elle entendre dans cette enceinte non pour proférer des insultes, mais pour panser des plaies. Nous tenons à garder toujours le contact avec la réalité et à travailler avec mesure et sagesse. Conscients de nos possibilités d'action limitées sur le plan militaire international, nous nous sentons déchargés de l'obligation de présenter des projets à l'Assemblée générale sur le contrôle de l'espace extra-atmosphérique et l'utilisation de l'énergie nucléaire. Nous sommes sûrs que l'assemblée saura excuser et comprendre notre modération et notre désir de ne pas jouer à la grande puissance que nous ne sommes pas. Nous avons le culte de notre simplicité et nous observons, tant sur le plan national que sur le plan international, une conduite conforme aux limitations que nous reconnaissons être les nôtres. Reconnaître sa propre faiblesse exige autant de maturité que savoir être fort.

224. C'est avec fierté que nous proclamons notre qualité de démocrates. Nous défendons toutes les valeurs qui ennoblissent l'existence et en rehaussent la dignité, et nous continuons à considérer la liberté comme le bien suprême des peuples. On sait notre solidarité avec les nations du monde libre ainsi que notre ferme engagement de ne pas compromettre cette unité que nous jugeons essentielle à la défense du système démocratique, à l'abri duquel nous avons lutté pour conquérir nos objectifs de bien-être et de dignité.

225. Il est évident que la simple liberté politique ne peut devenir le seul objectif des peuples. Mais il est non moins certain que nous ne pouvons en aucun cas y renoncer sous prétexte d'assurer le bien-être matériel. Il faut combiner les concepts de sécurité et de liberté afin d'adopter un point de vue constructif qui place le développement des nations dans le cadre de la liberté.

226. Certes, il existe deux systèmes permettant aux peuples de parvenir au progrès matériel et ils ont donné tous deux des résultats positifs. A l'Est comme à l'Ouest, le progrès technique est remarquable. Ici comme là, on peut présenter des statistiques satisfaisantes. Les porte-parole de l'Est, au sein de cette assemblée, nous ont dit, par exemple, combien de kilowatts étaient produits par habitant, mais ils ne nous ont pas dit, je crains qu'ils ne puissent jamais nous dire, quel est le pourcentage de liberté qui, dans le cadre de leur système, appartient à chaque individu.

227. La paix sera inévitablement compromise tant que l'autorité ne servira pas les intérêts généraux et ne fera pas respecter avec une vigueur égale ses propres opinions et celles des autres. Nous croyons en les valeurs de l'esprit et en la discussion intellectuelle, et c'est pourquoi nous n'hésitons pas à ré-

prouver tout système proscrivant l'opposition et enrégimentant la pensée. La rébellion de l'esprit se mesure mieux à l'incapacité d'accepter toute chose imposée, quelle qu'elle soit, qu'à la soumission et à l'obéissance avec lesquelles on exécute des consignes révolutionnaires d'origine étrangère.

228. Mais la liberté ne peut être une fin en soi; c'est au contraire le moyen de développer l'énergie créatrice de l'homme et de stimuler les aspirations quotidiennes de l'humanité vers le progrès. Un peuple libre n'est pas celui qui suit aveuglément la volonté d'un homme; c'est celui qui soumet sa conduite à un régime de lois et, surtout, celui qui trouve dans le recours au suffrage le moyen de constituer le gouvernement qui lui plaît et qui lui convient. Libre aussi est le peuple qui entoure de garanties la dignité suprême de la personne humaine et qui respecte les droits du citoyen.

229. A la Cinquième réunion de consultation des ministres des relations extérieures des Etats américains, tenue à Santiago du Chili en août 1959, et à la Septième réunion, qui a eu lieu à San José de Costa Rica en août 1960, les traits caractéristiques de la démocratie américaine ont été définis de façon nette et précise^{2/}. J'ai eu l'honneur insigne, en qualité de représentant de la Colombie, de présider le Bureau de ces deux réunions, aussi sais-je fort bien ce qui s'y est passé.

230. En août 1959 se sont réunis dans la capitale du Chili les ministres des affaires étrangères des 21 pays d'Amérique et, après avoir procédé à une étude approfondie des causes de la tension internationale en Amérique, ils ont conclu à l'unanimité absolue qu'il fallait insister sur la nécessité, pour les gouvernements de cet hémisphère, de se conformer strictement aux dispositions de la Charte de Bogotà de 1948^{3/}, qui est la constitution de notre organisation régionale. C'est ainsi que, conformément aux principes essentiels du système interaméricain, nous avons approuvé la Déclaration de Santiago du Chili^{4/}, dans laquelle sont énumérées les aspirations politiques de nos peuples. Nous avons réaffirmé dans ce document le concept démocratique de la séparation des différents organes du pouvoir et nous nous sommes déclarés à nouveau convaincus que les gouvernements de ce continent doivent être issus du libre suffrage de la population. Nous avons condamné ceux qui refusent de céder le pouvoir. Nous avons proclamé la liberté de l'information et l'exercice sans discrimination de la liberté de la presse, de la radio et de la télévision. Nous avons demandé le respect des droits de l'homme et nous avons souligné combien il était urgent de combattre efficacement le sous-développement économique pour maintenir les institutions démocratiques.

231. En août 1960, les ministres des relations extérieures des pays d'Amérique se sont à nouveau réunis à San José de Costa Rica, où ils ont eu l'occasion d'étudier les problèmes que posaient, pour l'unité et la solidarité de l'hémisphère, les déclarations du Président du Conseil des ministres de l'Union soviétique, M. Khrouchtchev, qui avait proposé d'intervenir dans le différend existant entre deux Etats américains

^{2/} Déclaration de San José de Costa Rica.

^{3/} Voir Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 119 (1952), p. 49 à 97.

^{4/} Approuvée par la Cinquième réunion de consultation des ministres des relations extérieures des Etats américains, tenue à Santiago du Chili en août 1959.

en envoyant des engins téléguidés, et le fait qu'à plusieurs reprises et en des termes de plus en plus compromettants le Gouvernement cubain s'était déclaré disposé à accepter cette offre.

232. L'Amérique possède une organisation régionale antérieure à la création même de l'ONU, qui fournit de nombreux moyens de régler pacifiquement tous les différends. Nous avons proscrit la guerre d'agression dans notre hémisphère et nous avons affirmé que la victoire n'accorde aucun droit. Toute agression commise par un Etat américain contre un autre Etat américain est considérée comme une agression dirigée contre tous les autres pays du continent. Nous pouvons donc ainsi freiner la course aux armements qui a consommé une bonne partie des ressources économiques des pays d'Amérique latine.

233. Dans le domaine de la solidarité continentale, nous sommes liés par des traités en vigueur qui constituent, sans aucun doute, un modèle de ce que peut être une organisation régionale lorsqu'elle est créée à des fins, non pas d'agression, mais de défense. Nous autres, pays d'Amérique latine, nous croyons en l'efficacité du Traité interaméricain d'assistance mutuelle de Rio de Janeiro de 1947^{5/}, qui nous accorde des droits bien définis et nous impose les responsabilités nécessaires. Aux termes de ce traité, qui représente, pour nous, le fruit le plus précieux de la coopération interaméricaine, toute agression extra-continentale contre un pays américain doit être considérée comme une agression contre le continent tout entier. Bien entendu, c'est en vertu de ce traité et non pas de la doctrine de Monroe, que nous jugeons absolument dépassée, que nous pouvons faire appel à la volonté de tous les peuples américains pour assurer la défense et la solidarité de l'hémisphère.

234. Le Secrétaire d'Etat, M. Herter, a affirmé solennellement à San José de Costa Rica que les Etats-Unis n'avaient pas l'intention d'attaquer Cuba et il a confirmé les déclarations que M. l'ambassadeur Cabot Lodge avait faites dans le même sens devant le Conseil de sécurité. Tous les autres pays d'Amérique ont été d'accord pour reconnaître, en termes exprès et catégoriques, que Cuba n'avait pas besoin de la protection de l'Union soviétique ni d'aucune autre puissance extra-continentale, puisque sa liberté d'action était garantie par le principe de non-intervention qui est l'essence même du système interaméricain.

235. Autant que nous le sachions, il n'existe aucune menace d'agression contre Cuba de la part du Gouvernement des Etats-Unis ni d'aucun autre Etat américain. C'est pourquoi nous jugeons injustifiable et inadmissible que l'Union soviétique prétende intervenir politiquement et militairement dans les affaires américaines.

236. Ce n'est pas seulement la coexistence pacifique des peuples que l'Amérique juge nécessaire; elle veut que les peuples puissent aussi vivre ensemble d'une façon civilisée et coopérer dans des domaines concrets d'intérêt général. Or, la coexistence pacifique est, non pas renforcée, mais affaiblie lorsque les pays violent le principe de non-intervention ou en encouragent la violation. L'attitude prise par les ministres des affaires étrangères des Etats américains à San José visait précisément à repousser et à

condamner toute velléité d'intervention extra-continentale dans les affaires de l'Amérique.

237. Dans le cadre de la coexistence pacifique, les peuples ayant les philosophies politiques les plus variées et les systèmes de gouvernement les plus opposés peuvent entretenir des relations diplomatiques, commerciales et culturelles. Certains pays de ce continent ont des relations avec les pays socialistes et même avec l'Union soviétique. Cependant, nous devons souligner que les peuples d'Amérique ne sont pas disposés à accepter qu'au nom de ces relations, ou sous leur couvert, une puissance extra-continentale intervienne sur leur territoire, même si elle le fait sous la protection menaçante d'engins téléguidés.

238. A San José de Costa Rica, nous avons réaffirmé le principe de la non-intervention d'un Etat américain dans les affaires intérieures ou extérieures des autres Etats du continent, et nous avons soutenu que chaque Etat a le droit de mener librement et sans contrainte sa vie culturelle, politique et économique, à condition de respecter les droits de la personne humaine et les principes de la morale universelle.

239. J'ai donné cet exemple pour montrer qu'en repoussant l'intervention d'une puissance extra-continentale, l'Amérique n'adopte pas envers les pays des autres continents une procédure différente de celle qu'elle applique dans son propre hémisphère. Nous avons l'autorité morale et politique nécessaire pour agir conformément à la noblesse d'intention et à l'esprit d'indépendance qui se sont manifestés lors de la Septième réunion des ministres des affaires étrangères à San José de Costa Rica.

240. Nous avons déclaré à San José, et nous le réaffirmons aujourd'hui devant l'Assemblée générale des Nations Unies, qu'il est illégitime de chercher à intervenir dans les affaires d'un autre Etat pour lui imposer une idéologie ou des principes politiques, économiques ou sociaux. Nous ne voulons être ni importateurs ni exportateurs de révolutions. Nous voulons réaliser l'évolution de nos peuples au moyen de méthodes et de procédures américaines adaptées à notre civilisation et à nos coutumes. Nous ne sommes pas disposés à renoncer à notre autonomie pour mériter le nom de révolutionnaires. Franchement, nous refusons d'admettre l'idée anarchiste selon laquelle il faudrait renoncer au principe de non-intervention. Je ne crains pas de me tromper en affirmant que, lorsqu'il s'agit de maintenir en vigueur les règles du droit international, tous les Etats sont très conservateurs. Cependant, certains ont l'habitude de se montrer plus catégoriques lorsqu'il est question de défendre leurs propres droits que lorsqu'il s'agit de reconnaître ceux des autres.

241. Je voudrais insister sur l'attitude adoptée par les ministres des affaires étrangères des Etats américains à San José de Costa Rica pour faire ressortir le caractère positif de leurs travaux. Nous avons déclaré alors, et nous le réaffirmons aujourd'hui, que Cuba, comme tout autre Etat américain, peut être assuré que son indépendance, son intégrité et sa souveraineté sont pleinement garanties et protégées par les dispositions tutélaires de notre organisation régionale. L'héroïque peuple cubain n'a pas besoin de chercher auprès de l'Union soviétique une protection qui ne pourra jamais être plus efficace ni plus appropriée que celle que ses frères d'Amérique lui ont offerte à maintes reprises.

^{5/} Voir Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 21 (1948), No 324.

242. L'Amérique latine n'a nul sujet de craindre les idées avancées ou la justice sociale. Ayant précisément aujourd'hui des responsabilités bien définies en Amérique, nous n'ignorons pas qu'il est de notre devoir de favoriser énergiquement le développement économique de nos pays. Le temps n'est plus où il était possible d'étouffer les aspirations vers la réforme sociale qui se manifestent aujourd'hui dans le monde entier. Nos masses paysannes ont besoin de terres qui leur appartiennent en propre et d'outillage convenable, et nous devons donc entreprendre sans tarder une réforme agraire tant sur le plan technique que sur celui de l'équité. Nos populations ont besoin de logements confortables et nous devons leur procurer les moyens de les construire. Elles ont également besoin d'écoles et d'hôpitaux, que nous ne pouvons leur refuser. L'heure est venue de la grande évolution sociale qui, comme le proclamait un homme d'Etat britannique, donne au peuple, par des moyens pacifiques, tout ce qu'il désire et qu'il n'est pas toujours capable d'obtenir par des révolutions sanglantes.

243. Depuis de nombreuses années, nous soulignons la nécessité de renforcer tous les moyens d'assistance technique et économique dont les pays sous-développés ont tant besoin et que les grandes puissances doivent leur offrir dans un esprit généreux de coopération. Là où l'ONU ne se s'est pas montrée à la hauteur de sa tâche de restauration, c'est précisément dans le domaine de l'aide économique, qui a été dispensée parcimonieusement aux pays à qui elle était le plus nécessaire.

244. En ce qui concerne les pays d'Amérique, nous réclamons déjà depuis un certain temps une participation plus active des organismes internationaux et du Gouvernement des Etats-Unis lui-même. A cet égard, nous pouvons dire aujourd'hui qu'on a enregistré des progrès importants. L'an dernier, nous avons créé la Banque interaméricaine de développement, qui a déjà commencé à fonctionner et qui est appelée à devenir l'instrument d'assistance continentale le plus efficace. Au début de ce mois, les représentants de 20 Etats américains se sont réunis à Bogotá^{6/} pour étudier, dans le cadre de l'"Opération panaméricaine", les problèmes relatifs au développement économique et social de nos peuples. Il serait injuste de ne pas signaler que cette réunion a constitué la mesure la plus décisive qui ait été prise dans le domaine de la coopération interaméricaine.

245. L'Acte économique de Bogotá reflète très clairement la volonté des 19 gouvernements signataires de lutter contre le sous-développement jusqu'à la victoire. Nous nous sommes engagés à mettre en œuvre un plan ambitieux de réalisations sociales que nous jugeons d'une importance considérable. La réforme agraire, le logement, l'instruction, la santé publique et les petites industries bénéficieront maintenant du crédit extérieur, autrefois réservé aux seuls programmes qui étaient sûrs d'être rentables.

246. On interpréterait de façon erronée l'Acte de Bogotá si l'on supposait qu'il néglige le développement économique. Au contraire, nous y avons réitéré notre conviction que les peuples doivent avant toute chose veiller à renforcer les plans économiques. Mais il serait injuste de dire aux masses de nos pays que

tant que nous n'aurons pas construit toutes les centrales hydro-électriques, tous les canaux d'irrigation, tous les chemins de fer et toutes les routes que prévoient les programmes de développement latino-américains, elles n'auront pas le droit d'être propriétaire ni de bénéficier de logements confortables, d'une bonne éducation ou d'une assistance médicale appropriée. Plans de développement économique et plans de développement social sont complémentaires: ils sont donc tous deux les supports naturels de la paix et du bien-être.

247. Certes, dans la lutte contre le sous-développement, le gros de l'effort doit être fourni par les peuples mêmes qui vivent et produisent dans la misère. Il nous appartient, nous le savons, de servir les objectifs du progrès avec une indomptable volonté d'agir et suivant un programme ordonné de dépenses publiques. Mais, comme il s'agit de défendre les valeurs démocratiques, il est évident qu'à notre aide doivent venir les peuples qui professent les mêmes principes et vivent sous le même genre de régime, car la cause de la liberté est indivisible. C'est dans cet esprit que nous avons été heureux d'accepter la coopération économique des Etats-Unis, cette aide que de nombreux pays d'autres continents reçoivent en abondance et qui commence maintenant seulement à parvenir, sous une forme systématique et continue, à l'Amérique latine.

248. Dans l'Acte de Bogotá, nous avons déclaré que les pays d'Europe qui ont déjà surmonté leurs difficultés économiques d'après guerre feraient bien de collaborer plus activement avec les pays d'Amérique, qui leur ont donné tant de preuves de leur solidarité. Ces pays d'Europe pourraient non seulement intensifier l'assistance technique qu'ils nous offrent et augmenter leurs investissements sur notre continent, mais encore consommer en plus grandes quantités nos produits et éliminer un grand nombre des barrières douanières et fiscales qui font actuellement obstacle à l'entrée de ces produits sur les marchés européens. Nous sommes certains que les pays d'Europe occidentale ne reculeront pas devant la contribution qu'ils peuvent aujourd'hui apporter à l'Amérique latine dans tous les domaines. Plusieurs années durant, nous avons proclamé que le Gouvernement des Etats-Unis devait, de toute urgence, changer radicalement d'attitude à l'égard de nos peuples; aujourd'hui nous adressons la même demande aux pays d'Europe et nous tenons à leur dire d'avance la satisfaction avec laquelle nous accueillerions tous une modification de leur manière d'agir envers les nations de notre hémisphère.

249. Les Etats-Unis d'Amérique n'ont certes pas besoin qu'un pays quelconque prenne leur défense, mais je dois dire, par souci de justice, que la Colombie sait apprécier la façon dont leurs représentants ont agi à la conférence économique de Bogotá. Ils ont prouvé à cette occasion qu'ils connaissaient bien les problèmes de l'Amérique latine et qu'ils étaient animés du désir de coopérer. Nous sommes convaincus qu'il ne s'agit pas là d'une attitude passagère, mais d'une politique permanente que les Etats-Unis n'abandonneront pas tant que nous n'aurons pas définitivement gagné la bataille que nous livrons contre la misère.

250. L'Organisation des Nations Unies a été créée pour permettre aux représentants des Etats Membres de garder des contacts étroits et éviter que les nations

^{6/} Troisième réunion de la Commission spéciale chargée de la formulation de nouvelles mesures de coopération économique (Commission des 21), tenue à Bogotá du 5 au 13 septembre 1960.

prennent unilatéralement des positions qui pourraient aisément les conduire à la guerre. L'efficacité de cette organisation mondiale a été mise à dure épreuve, mais elle a su heureusement surmonter les difficultés. L'Organisation des Nations Unies peut présenter au monde un bilan satisfaisant qui justifie les efforts de ses fondateurs et la foi que l'humanité a placée en elle.

251. Les signataires de la Charte de San Francisco ont pris grand soin de doter l'Organisation de pouvoirs suffisants pour lui permettre d'agir efficacement et avec célérité, chaque fois que la paix est en jeu. Mon pays estime que l'Organisation mondiale pourra mieux accomplir ses nobles tâches si tous les Etats Membres renforcent son autorité et appuient ses décisions. La Colombie a fait pleinement siens les buts des Nations Unies et de l'Organisation des Etats américains. A son avis, la cause de la paix serait gravement compromise si, par malheur pour tous, l'ONU et l'OEA tombaient en discrédit. Affaiblir l'Organisation mondiale équivaldrait à détruire l'unique barrière qui a réussi à arrêter la guerre.

252. Je ne voudrais pas terminer ce discours sans exprimer les sentiments de solidarité que notre continent éprouve envers les nations africaines. L'Afrique et l'Amérique ont beaucoup de problèmes en commun. Bon nombre de nos expériences pourront être utiles aux pays africains avec lesquels nous sommes disposés à coopérer parce qu'à certains égards leur cause se confond avec la nôtre. Bien souvent, nous pourrions nous réunir avec les représentants de l'Afrique pour arrêter des plans de coopération mutuelle et pour défendre de concert les prix de nos produits communs sur les marchés internationaux.

253. Je suis certain d'interpréter les sentiments de tous mes collègues d'Amérique latine en donnant aux peuples d'Afrique, par l'intermédiaire de leurs illustres représentants à cette assemblée, l'assurance de notre amitié et de notre solidarité. Nous sommes leurs alliés dans la lutte contre le sous-développement économique et nous sommes à leurs côtés quand il s'agit d'asseoir la paix sur la liberté et le bien-être.

254. Qu'il me soit permis maintenant de souligner que nous devons profiter de la présence parmi nous de porte-parole aussi autorisés des grandes puissances pour leur demander instamment de s'entendre tout au moins sur les méthodes à suivre pour assurer la reprise des négociations sur le désarmement. Qu'il me soit également permis de répéter à Cuba que le système américain lui offre tous les recours et tous les moyens pacifiques pour régler ses différends avec les Etats-Unis d'Amérique et qu'il lui garantit la protection nécessaire de son intégrité, de son indépendance et de sa souveraineté. Qu'il me soit en outre permis d'affirmer une fois de plus que c'est seulement par le respect scrupuleux du principe de non-intervention que l'on peut faire régner l'harmonie et de bonnes relations entre les Etats.

255. Permettez-moi enfin de réitérer notre foi toujours plus profonde en l'Organisation des Etats américains et en l'Organisation des Nations Unies.

256. Monsieur le Président, Messieurs les représentants, je tiens à vous remercier d'avoir accordé votre indulgente attention à mes paroles. Elles reflètent l'opinion d'un pays épris de paix, d'un pays qui exalte les avantages de la justice sociale et de la liberté et qui respecte les normes du droit.

M. Illueca (Panama), vice-président, prend la présidence.

257. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Le représentant de Cuba a demandé la parole pour exercer son droit de réponse.

258. M. BISBE (Cuba) [traduit de l'espagnol]: Dans l'intervention qu'il vient de faire, le représentant de la Colombie a déclaré ce qui suit: "En août 1960, les ministres des relations extérieures des pays d'Amérique se sont à nouveau réunis à San José de Costa Rica, où ils ont eu l'occasion d'étudier les problèmes que posaient, pour l'unité et la solidarité de l'hémisphère, les déclarations du Président du Conseil des ministres de l'Union soviétique, M. Khrouchtchev, qui avait proposé d'intervenir dans le différend existant entre deux Etats américains en envoyant des engins téléguidés, et le fait qu'à plusieurs reprises et dans des termes de plus en plus compromettants le Gouvernement cubain s'était déclaré disposé à accepter cette offre."

259. Telles sont, textuellement reproduites, les paroles que vient de prononcer le représentant de la Colombie. Je dois dire cependant que ces paroles ne reflètent pas exactement la situation. L'Union soviétique a défini sa position dans l'hypothèse d'une agression des Etats-Unis contre Cuba. Sa déclaration était subordonnée à la condition que notre pays fasse l'objet d'une agression, et il est évident que notre gouvernement, de même que notre peuple, au moment le plus tragique et le plus dangereux, mais aussi le plus beau de notre histoire, ne pouvait faire moins que d'accepter cette aide avec la plus profonde gratitude.

260. Ce qui constitue une contradiction flagrante — que le représentant de la Colombie n'essaie pas de comprendre — c'est que les ministres des affaires étrangères réunis à San José de Costa Rica se sont évertués à condamner une agression extra-continentale inexistante, mais qu'ils n'ont pas soufflé mot de l'agression continentale, celle des Etats-Unis contre Cuba, qui, elle, existe bel et bien.

261. Je ne voudrais pas m'étendre sur cette question, car elle a été traitée de façon exhaustive d'une part, par notre ministre des relations extérieures, M. Raúl Roa, tant lorsqu'il a porté l'affaire de Cuba devant le Conseil de sécurité^{2/} que dans l'exposé qu'il a fait devant la réunion de San José, et, d'autre part, par notre premier ministre, M. Fidel Castro, dans le grand discours qu'il a prononcé devant l'Assemblée générale [872ème séance].

262. Je ne voudrais pas rappeler toutes les formes qu'a prises cette agression; j'en citerai une seule, très concrète, que les Latino-Américains ne sauraient manquer de reconnaître. Je veux parler de l'agression économique dont mon pays a été victime. L'article 16 de la Charte de Bogotà de 1948 condamne expressément ce genre d'agression. Dans ces conditions, je suis en droit de poser la question suivante: réduire de plus de 300.000 tonnes le contingent de sucre fixé pour Cuba, n'est-ce pas une agression économique bien réelle et bien tangible? Voici ce qui est vraiment extraordinaire: Cuba n'a attaqué personne, mais a été victime d'une agression et cependant, à la Conférence de San José, on n'a pas pris, même indirectement, de

^{2/} Voir Documents officiels du Conseil de sécurité, quinzième année, 874ème séance.

sanctions contre l'Etat agresseur, mais, au contraire, on en a pris, sous une certaine forme, contre le pays attaqué. J'avoue que j'ai été incapable de m'expliquer cette contradiction.

263. Il y a encore un autre point que je tiens à tirer au clair. Cuba, le Gouvernement révolutionnaire de Cuba, ne sous-estime nullement l'action régionale, mais exerce pleinement les droits que lui donne la Charte des Nations Unies. Deux voies, à notre avis, nous sont ouvertes: celle de la Charte et celle de l'action régionale. Nous avons d'abord saisi le Conseil de sécurité en nous fondant sur les dispositions très explicites du paragraphe 4 de l'Article 52 et plus particulièrement sur l'Article 103 de la Charte.

[L'orateur donne lecture de l'Article 103 de la Charte.]

264. S'il en était autrement, il faudrait reconnaître que nos pays latino-américains se trouvent dans une situation de *capitis diminutio*, que nous devons seulement nous adresser à l'organisme régional et renoncer à tous les droits que nous donne la Charte des Nations Unies. Cela est complètement absurde.

265. Je voudrais terminer cette brève intervention en affirmant que, pour nous, la malencontreuse déclaration de San José traduit uniquement le point de vue des gouvernements et non l'opinion des peuples d'Amérique. A la Déclaration de San José, nous opposons la déclaration de La Havane, souscrite et appuyée par le peuple cubain dans une grandiose assemblée de plus de 1 million de personnes. Nous souhaitons qu'un jour cette déclaration de La Havane qui, au fond, est la déclaration des peuples d'Amérique, devienne aussi, quand nous nous serons libérés de toutes les influences de l'impérialisme, la déclaration des gouvernements de notre Amérique.

266. M. SCHAUS (Luxembourg): Au nom de la délégation luxembourgeoise, j'ai à cœur tout d'abord de me joindre aux félicitations chaleureuses qui ont été adressées à notre président pour son élection au poste le plus élevé de la quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. L'expérience de ces derniers jours a déjà démontré que cette élection a été de bon augure pour le déroulement de la présente session. La conduite de nos travaux n'aurait pas pu être mise entre les mains d'une personnalité plus intègre, plus intelligente et plus courtoise que celles de notre président.

267. Si je prends aujourd'hui la parole devant cette haute assemblée, ce n'est pas tant pour analyser en détail les graves problèmes qui agitent actuellement l'humanité, ni même pour exposer l'opinion de mon gouvernement sur tous les problèmes ou sur tous les points inscrits à notre ordre du jour; mais c'est avant tout pour — brièvement d'ailleurs — réaffirmer la foi agissante et inébranlable d'un tout petit peuple dans les principes, la mission et l'institution même des Nations Unies dont la famille vient si heureusement de s'agrandir par l'admission de 16 nouveaux Membres.

268. Nous nous réjouissons que l'Organisation ait gagné en universalité par l'admission de ces nouvelles nations, toutes animées par une grande volonté de paix et d'entente internationales. Mon pays, qui, au cours de son existence millénaire, a été le théâtre de tant de convoitises et de luttes meurtrières, et qui a été, pendant longtemps, objet plutôt que sujet politique,

comprend et partage la joie des pays qui viennent d'accéder à leur indépendance. C'est pour cette raison que je suis heureux d'adresser aux 15 nouveaux Etats Membres d'Afrique et à la République de Chypre, avec nos sincères félicitations, le salut fraternel et les meilleurs vœux du peuple et du gouvernement luxembourgeois.

269. Notre désir le plus intense est que, grâce à notre organisation, les nations amies qui sont venues se joindre à nous puissent jouir pleinement, dans la paix, de leur indépendance et de leur liberté, et maintenir chez elles un régime s'inspirant des principes de la démocratie, de la justice, du progrès social et de la dignité humaine. Car tels sont, Messieurs, parmi les buts que les auteurs de la Charte des Nations Unies ont inscrits au frontispice de leur œuvre pacifique et humanitaire, ceux qui priment tous les autres. En d'autres termes, la paix du monde que désirent tous les hommes de bonne volonté et vers laquelle tendent nos aspirations les plus légitimes ne serait qu'une illusion si elle ne s'accompagnait pas de l'affranchissement des individus de toute entrave aux libertés personnelles et de la disparition de tout régime d'oppression et de contrainte morale et sociale.

270. Mon pays se tourne avec confiance vers les Nations Unies dont les institutions prévues par la Charte ont fait la preuve de leur utilité, de leur efficacité, grâce notamment au principe d'impartialité qui régit le fonctionnement du Secrétariat. L'intérêt de notre organisation et de nos peuples nous commande donc de ne pas toucher à ses institutions, du moins d'une façon aussi radicale que d'aucuns ont cru devoir le proposer au cours du présent débat. Ainsi que l'a si bien exprimé, il y a quelques jours, le Président des Etats-Unis, ce sont surtout les petites nations qui, exposées aux vellétés de domination subversive, trouvent une garantie pour leur existence et leur indépendance nationale dans la réalisation de l'idéal de la Charte et dans le parfait fonctionnement des institutions de l'Organisation des Nations Unies.

271. J'aimerais maintenant présenter quelques observations au sujet du problème congolais. Bien que la Belgique, pays grand ami du nôtre, ait, de son propre gré, sans réserve et sans condition politique aucune, accordé au peuple congolais l'accès à l'indépendance, et bien qu'elle se soit conformée, dans la mesure des possibilités matérielles, aux résolutions du Conseil de sécurité^{8/}, elle vient, de l'avis de mon gouvernement, d'être injustement accusée d'impérialisme, notamment par l'Union soviétique. J'estime que l'histoire, cet impartial arbitre des actions des peuples et des individus, une fois les passions calmées, rendra justice à l'œuvre accomplie par la Belgique au Congo.

272. Mon gouvernement tient à apporter ici son tribut de reconnaissance et d'admiration au Secrétaire général, M. Hammarskjöld, ainsi qu'à ses collaborateurs qui ont fait preuve des indispensables qualités de clairvoyance, d'énergie, d'esprit d'initiative et d'objectivité, pour mettre à exécution les résolutions de l'ONU. Parce qu'ils ont été fidèles et à la lettre et à l'esprit des principes et des décisions de notre organisation, ils sont aujourd'hui critiqués par ceux qui, unilatéralement et en dehors de l'ONU, veulent imposer au Congo et, à travers lui, au monde, leur propre loi.

^{8/} Résolutions S/4387, S/4405 et S/4426 du Conseil de sécurité.

273. Pour mon petit pays, qui ne peut survivre lui-même que dans un monde où le droit prime la force, l'unique espoir de sortir de la crise actuelle qui bouleverse le Congo réside dans la Charte des Nations Unies et dans l'action bénéfique de notre organisation qui s'en inspire.

274. Je voudrais clore ces quelques réflexions sur la question congolaise en exprimant le vœu fervent que la situation se normalise rapidement, sous l'influence et avec l'aide de notre organisation, afin que nous puissions bientôt accueillir parmi nous les représentants qualifiés d'un jeune Etat, en mesure de forger son destin dans une atmosphère politique, économique et sociale saine et calme, permettant à ses citoyens de jouir en paix des bienfaits de leurs libertés démocratiques et de la prospérité.

275. Il y a quelques jours, dans un réquisitoire d'une violence extrême, le Premier Ministre de la République de Cuba [872ème séance] a accusé le gouvernement et le peuple des Etats-Unis des pires méfaits. Il leur a reproché, notamment d'avoir toujours imposé, ou voulu imposer aux autres Etats, en particulier aux petits Etats, aux Etats faibles, leur loi qui serait, d'après l'orateur, la loi du plus fort, et de les avoir tenus ainsi sous leur domination politique et économique. Loin de moi l'intention de me mêler au conflit qui divise actuellement les Etats-Unis et Cuba; mais, après avoir écouté cette diatribe, j'ai cru de mon devoir élémentaire de justice et de reconnaissance de relever certains faits qui, à mon sentiment, dans ce contexte, ne pouvaient pas ne pas être rappelés à la mémoire des membres de cette assemblée.

276. J'ai déjà dit à quel point le peuple luxembourgeois est profondément attaché à son indépendance et à sa liberté nationale et individuelle. Or, qu'il me soit permis de souligner, à cet égard, que, dans les 33 dernières années, le Grand-Duché de Luxembourg, attaqué et violé dans ses droits internationaux et nationaux, naturellement impuissant à se défendre lui-même, a recouvré à deux reprises différentes sa liberté et son indépendance, grâce, notamment, à l'intervention désintéressée des Etats-Unis, grâce au sacrifice suprême de milliers de ses enfants qui ont lutté aux côtés des alliés et qui reposent, ensemble avec l'un de leurs chefs les plus prestigieux, dans le sol luxembourgeois, imprégné du sang de ces libérateurs américains.

277. Le gouvernement et le peuple luxembourgeois ont, de ce fait, contracté envers ce puissant allié une dette de reconnaissance profonde et inaltérable. Cette dette est d'autant plus grande qu'ils ont conscience que, dès la fin de la seconde guerre mondiale, le gouvernement et le peuple des Etats-Unis, du fait de leur aide matérielle et morale inconditionnelle et notamment aussi de leur présence militaire en Europe, ont su nous préserver et continuent de nous préserver des dangers de la domination impérialiste qui nous menace du côté des forces militaires et subversives du communisme international. Si le peuple luxembourgeois est resté indépendant, politiquement et économiquement parlant, s'il peut librement penser, écrire et parler, s'il a la faveur de jouir d'un régime démocratique, il le doit avant tout à la grande nation des Etats-Unis, dont il a le privilège d'être et le souci de rester à tout jamais l'ami et l'allié et qui, loin d'imposer sa loi aux petits pays, n'a cessé de défendre leur souveraineté et de garantir leur indépendance.

278. En ce qui concerne le problème du désarmement, j'aimerais faire la déclaration suivante. Nul pays plus que le mien n'est attaché à l'idéal d'un monde désarmé. Comme tous les Etats, il envisage avec horreur la perspective d'une guerre atomique, dans laquelle il ne serait qu'une victime innocente de forces sur lesquelles il n'a pas de prise. Même si la possibilité d'action de mon pays est limitée, il fera tout ce qui est en son pouvoir pour contribuer à la solution de ce problème capital.

279. Le désarmement risque de devenir un leurre s'il ne se fait pas dans une attitude de loyauté réciproque. C'est pour cette raison que les Occidentaux estiment illusoire toute proposition de désarmement, pour total qu'il soit, qui ne serait pas accompagnée d'un système adéquat et effectif de contrôle et de la construction parallèle d'un système de sécurité collective.

280. Les conditions sont profondément différentes entre le monde occidental qui a tenu traditionnellement sa porte ouverte tout en étant pénétré du sens de la solidarité mondiale, et le camp hermétiquement clos du communisme. J'irai même plus loin en disant que le problème du désarmement n'est pas en première ligne un problème militaire. C'est en réalité, en profondeur, un problème politique. Il est illusoire de parler sincèrement de désarmement tant que subsiste un impérialisme qui aspire à la domination mondiale et qui ne peut imposer ses visées qu'en s'appuyant sur d'immenses moyens de force.

281. Mon gouvernement regrette vivement qu'au moment où, du côté occidental, de nouvelles propositions allaient ouvrir des perspectives encourageantes pour un accord entre l'Est et l'Ouest, l'Union soviétique et les quatre autres puissances communistes aient brusquement mis fin aux négociations.

282. Les formules développées pour le désarmement la semaine dernière par le président Eisenhower [868ème séance] et dans son discours d'hier par le Premier Ministre du Royaume-Uni [877ème séance] sont, de l'avis de ma délégation, de nature à constituer une base réaliste et solide pour aboutir à une solution durable du problème majeur qui intéresse à un degré égal tous les peuples du monde.

283. Nous espérons que les négociations à Genève, interrompues et boycottées par les pays communistes, puissent reprendre dans les plus brefs délais.

284. Désireux de parler de l'état actuel de la situation internationale, je voudrais brièvement aborder ce problème par son aspect que je considère comme fondamental, à savoir les relations entre l'Occident et le monde communiste.

285. C'est en effet ce problème qui se trouve au centre de nos préoccupations, c'est ce problème qui jette son ombre sur tous les autres domaines de la coopération internationale. C'est à la solution de ce problème que devait au fond tendre la Conférence "au sommet" dont la réussite était devenue le havre d'espérance de tant d'êtres humains avides de paix, de justice et de progrès social.

286. Déjà le seul fait que les chefs soviétiques soient sortis de leur isolement et aient manifesté la volonté d'entrer en conversations avec les leaders politiques du monde occidental avait été salué avec tant de soulagement. On avait cru en déduire en effet un certain relâchement de la politique de tension et de

menace constante qui jusqu'alors avait dominé les relations entre l'Est et l'Ouest. La déception à laquelle a donné lieu l'avortement de la Conférence "au sommet" n'en a été que plus grande. On s'est demandé si effectivement un revirement fondamental s'était opéré dans la politique étrangère de l'Union soviétique et si l'ère de la prétendue détente et de la coexistence pacifique devait à nouveau faire place à une période de guerre froide, précurseur de la guerre tout court. Personnellement, je m'efforce de ne pas croire à pareil changement radical de la part de nos interlocuteurs communistes. Mais prenons garde. S'il est exact que la porte des conversations entre les deux mondes qui s'opposent pourrait s'ouvrir de nouveau à l'occasion de cette session et promettre une reprise possible et souhaitable du débat, le comportement des leaders communistes au cours de ces derniers mois, et les discours qu'ils viennent de faire à cette tribune, prouvent que nous sommes loin cependant d'une entente effective, et que la paix telle que nous la concevons est loin d'être réalisée. En effet, tout, dans leur comportement, dans leurs déclarations, propositions et suggestions, démontre que, pour l'Union soviétique et les pays du monde communiste, la notion de la coexistence pacifique et de la détente est intimement liée à celle de la domination du monde non communiste. Même en admettant que cette domination ne serait pas recherchée au moyen d'une guerre qui pourrait se retourner contre les agresseurs eux-mêmes, il est à craindre en tout cas que le monde communiste ne tente de détruire notre système politique, économique et social par des moyens apparemment pacifiques. Ce serait donc une lutte par d'autres méthodes.

287. Mais, d'un autre côté, on ne devrait pas se méprendre sur la nature de ces méthodes, car, pour le communisme, la politique et l'économie n'ont pas la même signification que pour nous. Pour nous, la politique signifie le libre jeu des règles démocratiques, alors que la politique, pour le communisme, c'est l'opinion dirigée, la subversion et l'intervention policière.

288. La même vérité vaut pour le domaine économique. Pour nous, l'économie est essentiellement le libre déploiement de l'initiative et la satisfaction des multiples besoins humains, alors que, pour le communisme, l'économie est une stratégie subordonnée aux visées d'une idéologie et d'une politique. L'intervention sur les marchés mondiaux, les relations commerciales, la politique des crédits, l'aide aux pays sous-développés, tout devient une arme destinée à ébranler l'économie occidentale pour préparer la mainmise du communisme sur les diverses régions du globe. Ainsi, la lutte entre le camp communiste et le monde libre, sans rien perdre de son âpreté, sans que rien soit abandonné des visées ultimes de part et d'autre, se livre désormais sous d'autres formes. Elle est devenue plus mobile et elle adopte des moyens plus subtils. Son centre de gravité s'est aussi déplacé. Sans que la menace directe contre nous-mêmes en Europe soit devenue moins aiguë, un vaste mouvement de pénétration se développe en Asie et en Afrique.

289. Voilà donc comment j'envisage la situation du moment. Le climat politique actuel est lourd de menaces, mais je ne désespère pas pour autant de l'avenir de l'humanité. Bien au contraire, tout en gardant notre sang-froid en face des dangers qui continuent à nous préoccuper et en adoptant une attitude réaliste, nous

pouvons rester convaincus que la paix pourrait être garantie et la civilisation occidentale sauvée.

290. Avant de terminer, je voudrais déclarer que mon gouvernement est animé d'une ardente volonté de coopérer avec tous les autres Membres de l'Organisation des Nations Unies en vue de résoudre un des problèmes les plus importants qui se posent aujourd'hui au monde et qui consiste à accroître les efforts destinés à soutenir les pays sous-développés pour élever leur niveau de vie et intensifier la collaboration entre pays avancés et pays en voie de développement. Bien que l'on ait mis en œuvre de nombreux programmes bilatéraux et multilatéraux pour favoriser l'élévation du niveau économique, culturel et social dans de vastes régions du monde, il reste encore beaucoup à faire dans le cadre de l'ONU. Mon gouvernement sera prêt dans l'avenir, comme il l'était dans le passé, à contribuer à ces programmes dans toute la mesure de ses modestes possibilités.

291. Qu'il me soit permis de dire pour conclure que nous vivons dans un monde incertain, mais en même temps dans un monde aux immenses possibilités. Entre la destruction et la construction pacifique, il n'y a aucun doute sur la voie que les peuples désirent suivre. L'Organisation des Nations Unies est dépositaire d'une grande espérance, et elle se doit de répondre à l'attente de l'humanité entière. Pour atteindre ce suprême objectif de la paix et de la coopération internationale, une collaboration sincère et loyale et désintéressée de tous les pays grands et petits, au sein et sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, est plus que jamais nécessaire et sera seule à même d'éviter des événements qui pourraient nous mener au désastre.

M. Boland (Irlande) reprend la présidence.

292. M. WIGNY (Belgique): Après avoir apporté, à son tour, son tribut d'hommage au Président et l'avoir assuré de sa déférente collaboration, la délégation belge voudrait apporter à ce débat une contribution qui devrait être substantielle, en même temps que courte. Peut-être le meilleur moyen d'arriver à ce résultat est-il de ne pas répéter ce qui a déjà été dit.

293. Dans cette session exceptionnelle, nous avons eu le privilège de voir parmi nous la plupart des grands personnages de ce monde et beaucoup nous ont déjà délivré leurs messages. Si nous leur répondions, c'est après tout le sort des moyennes et petites puissances de remplir, en quelque sorte, le rôle du chœur dans le drame antique, rôle modeste sans doute, mais lorsque nous nous mettons à changer à l'unisson nous pouvons couvrir la voix des protagonistes. Les plus grands savent qu'il est difficile de risquer quelque chose tout seul; ils ont besoin de notre approbation pour réussir.

294. Trois thèmes principaux se présentent maintenant et s'imposent à nos délibérations. L'un est, évidemment, la réorganisation de l'ONU. On met en question sa structure, son fonctionnement, voire sa vitalité, peut-être même son existence.

295. La seconde question est, évidemment, celle des relations entre le monde communiste et le monde occidental. Il s'agit de la paix ou de la guerre, et nous y sommes tous impliqués.

296. Enfin, cette double crise a été avivée, au moins partiellement si je puis dire, par cette inquiète Afrique

et, singulièrement par le Congo belge, devenu aujourd'hui le Congo indépendant qui cherche son destin.

297. Considérons d'abord la réorganisation de l'ONU. Rarement une question aussi importante a été présentée d'une façon aussi dramatique au début de notre session. Je citerai d'abord, pour suivre l'ordre chronologique, les paroles du président Eisenhower qui déclarait [868ème séance]:

"Nous croyons que le droit qu'a tout être humain de participer par son vote au gouvernement de son pays est aussi précieux que le droit de chaque nation représentée ici à voter en cette assemblée selon ses propres convictions.

"Nous voyons ainsi comme notre but, non pas un super-Etat au-dessus des nations, mais une communauté mondiale les englobant toutes, fondée sur le droit et la justice et donnant pleine valeur à ce que chaque peuple peut réaliser et aux objectifs que tous les peuples visent ensemble."

298. A cela, quelques heures après [869ème séance], le président Khrouchtchev a opposé la version que voici et que je cite textuellement:

"Il importe que l'organe exécutif des Nations Unies reflète la situation réelle qui s'est créée dans le monde à l'heure actuelle. Les Membres de l'ONU se répartissent entre Etats membres des blocs militaires de l'Ouest, Etats socialistes et pays neutralistes. Il serait parfaitement juste de tenir compte de cette situation, et nous serions alors mieux protégés contre toute action négative du genre de celles que nous avons constatées dans les travaux de l'Organisation des Nations Unies, surtout lors des derniers événements du Congo."

299. Voilà qui est bien clair. D'un côté, on nous montre un monde démocratique, dont cette assemblée doit être l'image et l'expression. Sans doute, toutes les nations n'ont pas la même puissance; mais, nous avons créé cette organisation précisément pour mettre fin au règne de la force. Chaque peuple a le droit de déterminer en toute indépendance son genre de vie, sa civilisation et son destin.

300. Mais, par ailleurs, M. Khrouchtchev offre à cette assemblée la vision d'un monde hiérarchisé qui, selon lui, serait le seul réaliste. Ce sont de grands blocs qui s'affronteraient sous la direction des puissances les plus importantes. Il nous a suffi d'entendre avec quelle fidélité les thèses russes sont répétées et amplifiées par les Etats qui entourent l'URSS pour comprendre ce que le mot "bloc" implique de discipline.

301. Nous proposer cette réforme qui, en quelque sorte, institutionnalise les blocs est, me semble-t-il, d'une audace surprenante. Car enfin, la plupart des délégations qui siègent sur ces bancs représentent des petites et des moyennes puissances. Si nous devons croire que nous devons nous inscrire définitivement dans la clientèle de l'un ou de l'autre, nous ne serions pas ici à perdre notre temps en discussions. Il suffirait de nous aviser par la poste des décisions qui doivent être prises.

302. En réalité, si nous sommes Membres de l'Organisation des Nations Unies, ce n'est pas pour nous laisser embrigader; c'est pour défendre, chacun de nous, nos intérêts légitimes et pour contribuer, sur

un pied d'égalité, à l'élaboration d'un monde meilleur dont nous faisons partie.

303. Les petites et les moyennes nations ont tout à perdre dans la guerre et elles sont plus attachées que d'autres à la paix. Les petites et les moyennes nations ne peuvent pas, dans leurs étroites frontières, réunir toutes les richesses ni tous les talents et, mieux que les autres, elles comprennent les vertus de la solidarité. Les petites et les moyennes nations savent qu'elles ne sont pas le centre du monde et elles sont entraînées à pratiquer la vertu de tolérance et à comprendre le point de vue d'autrui. Enfin, les petites et les moyennes nations, étant les plus nombreuses, peuvent réunir une force respectable au service d'un jugement équilibré et d'une politique modératrice.

304. La politique des blocs est la négation même de l'ONU; celle-ci ne réussira que si chacun ne se laisse commander par personne, sauf par sa conscience, et aussi que si chacun sait commander à ses passions sauf celle de la justice. Nous devons tous nous soumettre à la loi de la majorité et la Belgique l'a fait, comme vous le faites tous de votre côté. Si quelqu'un croyait qu'il pouvait se démettre de cette règle, il assiérait simplement l'esclavage du plus grand nombre au profit de quelques-uns. En disant cela, je plaide la cause des moyennes puissances, que dis-je, je plaide la cause des Nations Unies elles-mêmes contre ceux qui, avec une impudence incroyable, viennent de jeter le masque d'un véritable impérialisme d'aujourd'hui.

305. Mais la délégation russe aggrave son cas. Ce qu'elle nous propose, en fait, c'est que ces trois blocs, c'est que les grandes puissances soient représentées au sein du Secrétariat et que toutes les décisions, même d'exécution, soient prises avec l'accord de ces trois têtes.

306. Si je comprende bien — et j'ai bien compris, car les gloses nécessaires ont été données après coup — c'est le droit de veto qui est introduit, non pas seulement dans la décision, mais dans l'exécution. L'Union soviétique est spécialiste du droit de veto. Si je ne m'abuse, c'est 90 fois depuis que les Nations Unies sont organisées qu'elle a fait échec à la loi de la majorité. Et il faudrait maintenant que, dans l'exécution, un pareil échec puisse encore être imposé.

307. Comme je l'ai dit tout à l'heure, la discipline doit être la même pour tous, sinon elle est l'esclavage de ceux à qui elle est imposée. Aujourd'hui, où nous réunissons près de 100 Membres, ne me dites pas que cette majorité est la majorité d'un bloc. Elle est — elle doit être — la majorité de la terre entière.

308. Il est vraiment pénible que pareille suggestion ait été faite, précisément au moment où de nouvelles nations, fières de leur indépendance, sont venues s'asseoir à côté de nous — et je les salue à mon tour. Elles sont là, pleines de confiance, avec l'intention d'exercer leur puissance neuve au sein de la communauté internationale. Plus que d'autres, elles sont jalouses de cette souveraineté et ne doivent admettre aucun enrôlement. Elles doivent, avec nous, sauvegarder leur liberté de jugement et la dignité de cette assemblée.

309. J'en arrive au second thème de mon intervention: les relations entre l'Est et l'Ouest. Il s'agit du désarmement. C'est une question décevante. Elle a occupé la Société des Nations; l'Organisation des

Nations Unies, depuis sa création, s'en est préoccupée, et jamais les armements n'ont été plus lourds, économiquement plus insupportables et militairement plus dangereux. Cependant, à ce désarmement il faut croire. Ce désarmement, il faut le vouloir. Il ne faut jamais abandonner le travail. Comment serait-il possible que nous l'abandonnions, alors que nous savons qu'une guerre nucléaire ne laisserait aucun vainqueur, mais uniquement des vaincus?

310. Pour réussir, il faut une méthode de travail et, avant tout, il faut une prémisse d'où l'on parte. Elle me paraît avoir été mise en valeur par le remarquable discours de M. Lafer, ministre des affaires étrangères du Brésil [868ème séance], dans son exposé inaugural. Pour lui, le point de départ est que chacun soit disposé à accepter que les autres aient un régime et, plus généralement, une idéologie, différents de ce qu'il souhaite pour lui-même. Cela me rappelle la phrase de Bernard Shaw qui, avec beaucoup d'irrévérence, avait écrit un jour: "Ne faites pas à autrui ce que vous voudriez qu'il vous fît, parce qu'il a peut-être d'autres goûts que vous." Ceci ne signifie pas le non-engagement. En ce qui concerne sa conception de l'homme, de l'Etat, de la civilisation et du progrès, chaque peuple croit légitimement à sa mission. Il ne s'agit pas d'indifférence, mais de tolérance. La co-existence pacifique doit signifier exactement, non pas la lutte par tous les moyens — à l'exception des armes — mais la tolérance et l'entraide.

311. On peut admettre avec le maréchal Tito [868ème séance] — je vous ai dit que je répondais à mes prédécesseurs — que le progrès nécessaire n'est pas conciliable avec le clichage du statu quo. Mais encore faut-il que chaque peuple, à l'abri de toute ingérence, choisisse librement, non seulement son régime actuel, mais encore les voies de son évolution. Je redoute, avec d'autres, l'indiscret prosélytisme de ceux qui proclament avoir trouvé la vérité universelle et qui sand cesse parlent de faire le bonheur des autres selon leurs formules nationales.

312. Si nous sommes tous réellement animés de cet esprit de tolérance, le désarmement peut alors être tenté. Après avoir entendu tant de délégations, je crois qu'il serait possible d'arriver peut-être à une formule pratique en distinguant, d'une part, l'objectif final; d'autre part, la première mesure d'application et la méthode de travail.

313. L'objectif final, c'est le désarmement général, intégral, multilatéral, aussi rapide que possible. Nous sommes tous d'accord sur ce point. Qui souhaite garder, après un certain temps, des armées même limitées?

314. Mais est-il raisonnable de pratiquer la politique du "tout ou rien"? C'est une méthode assez facile de tout demander pour ne rien offrir. En langue française, nous disons que Dieu a fait le monde en sept jours, pour calmer les gens pressés. Un désarmement complet serait, pour l'humanité, un miracle qui ne peut être instantané. Ce n'est pas que les opérations techniques prennent nécessairement tant de temps. On supprime rapidement des armes et on licencie instantanément des hommes. Mais le problème est de remplacer le sentiment de sécurité des peuples qui, aujourd'hui, est fondé sur leurs armes, par un autre fondement. Et c'est cela qui prend du temps, beaucoup de temps. Il s'agit de recréer ce sentiment de sécurité. Car les litiges internationaux surgiront tou-

jours et ceux qui risquent d'être injustement dépouillés doivent avoir un moyen sûr de se faire rendre justice. Notez que le contrôle lui-même est insuffisant pour rendre ce sentiment de sécurité, car les grands peuples, par leur seul poids démographique et économique, resteront toujours, si l'on n'y prend garde, un danger perpétuel pour les autres.

315. Ceci m'amène au second point. Si nous sommes d'accord sur un objectif de désarmement complet et aussi rapide que possible, si nous admettons que cette rapidité ne peut pas se confondre avec une quasi-instantanéité, mettons-nous d'accord aussi sur une première mesure d'exécution immédiate. Il faut avancer pas à pas vers un but. Faisons le premier pas qui nous en rapprochera et qui facilitera le second. Nous serons entraînés par l'élan.

316. Des représentants éminents, comme le président Eisenhower [868ème séance] et M. Diefenbaker [871ème séance], ont fait diverses propositions très intéressantes et parmi lesquelles nous pouvons choisir. L'arrêt des essais nucléaires, le non-armement de l'espace cosmique, la suppression simultanée d'un même nombre d'usines de guerre dans les deux camps, voilà des idées concrètes, pratiques, qui mériteraient d'avoir l'honneur de commencer le désarmement. Il ne suffit pas de rétorquer qu'elles ne réalisent pas le désarmement, puisque nous disons en commençant qu'elles sont partielles. On ne peut objecter davantage qu'elles favorisent l'une ou l'autre partie, puisque l'incidence de ces mesures partielles est limitée. On ne peut même pas s'accrocher aux minuties du contrôle, car, encore une fois, la mesure est circonscrite. Pour les militaires, c'est sans doute peu de chose en termes de désarmement, mais, pour les hommes politiques, ce sera énorme, car nous aurons risqué le premier pas, nous aurons amorcé la confiance.

317. Enfin, après la définition de l'objectif et le choix de la première mesure d'application, vient la détermination d'une méthode de travail. J'ai écouté avec une particulière attention ce qu'a dit le Premier Ministre du Royaume-Uni, M. Macmillan [877ème séance]. Il a fait allusion à une expérience qui a réussi dans le passé. Il propose de confier à des experts l'élaboration de formules pratiques, c'est-à-dire non diplomatiques, non politiques, qui seraient établies par des hommes de science. Peut-être trouverait-on, de cette façon, des méthodes de désarmement et de contrôle qui, pour ces premières mesures, pourraient être appliquées par les deux camps.

318. Nous sommes arrivés au moment de la modestie en même temps que du réalisme. Les peuples que nous représentons sont écœurés de nos protestations mutuelles en faveur du désarmement et du manque de suite que comportent ces protestations répétées. Ils exigent que nos intentions, si elles sont véritables, se traduisent en une réalisation, même très limitée, qui leur rende au moins l'espérance.

319. En relation avec ces problèmes militaires, la délégation belge croit nécessaire de préciser sa position sur un point particulier, à savoir le réarmement de l'Allemagne. La République fédérale d'Allemagne, absente, n'a pu se justifier ni user du droit de réponse. Mais elle est notre associée dans les organisations internationales et nous pensons qu'il n'est pas honorable de laisser passer sans un mot les critiques dont elle est l'objet.

320. Notre témoignage, je vous le rappelle, a quelque valeur, car nous avons été deux fois injustement envahis et nous avons été occupés militairement pendant neuf ans. Je rappelle incidemment à la délégation soviétique qu'en 1917, alors que nous étions toujours occupés, la Russie avait fait la paix avec l'Allemagne et qu'en 1940, alors que nous étions envahis, la Russie avait signé un traité d'amitié avec M. Hitler et avait rompu, pour cette raison, les relations diplomatiques avec la Belgique attaquée. Mais à quoi servent les ressentiments? Croyez-vous que nous allons faire l'avenir avec des souvenirs, même d'un passé récent? Nous avons l'espoir, nous avons la conviction que, de deux épreuves terribles, est sortie une Allemagne nouvelle qui s'est averée pour nous, nous en portons témoignage, une associée loyale. Il est injuste, je crois, de lui attribuer l'esprit de revanche. Son gouvernement a solennellement affirmé, dans des déclarations publiques — les seules authentiques — qu'il renonçait à tout emploi de la force pour faire reconnaître ses revendications. Ce n'est pas lui qui propose une modification unilatérale du statut de Berlin. Enfin, je tiens à vous dire que la totalité de ses forces armées sont intégrées dans une alliance défensive, dont la politique est élaborée et contrôlée par un ensemble de puissances parmi lesquelles figurent des nations aussi pacifiques que celles du Benelux^{2/}.

321. Dans une dernière partie, je voudrais, en toute simplicité, documenter l'Assemblée sur l'affaire congolaise. J'ai dû monter à la tribune sous le coup d'une émotion que vous aurez comprise, à la suite d'attaques qui étaient par trop vives. Je ne tiens pas maintenant à continuer cette polémique. Mais, dans un souci de rigoureuse objectivité, il me paraît nécessaire, pour l'honneur de mon pays et pour votre information, de rappeler simplement un certain nombre de faits qui, je m'en suis rendu compte, ne sont pas connus ou sont oubliés.

322. C'est en 1958, je le rappelle, que le Gouvernement belge a envoyé au Congo une commission d'hommes politiques. Celle-ci a interrogé toutes les notabilités congolaises pour connaître leurs aspirations. A la suite du rapport de cette commission, c'est le 13 janvier 1959 que le Gouvernement belge a déclaré qu'il préparait l'indépendance. C'est en janvier 1960 qu'une "table ronde" — et l'expression évoque tout de suite une idée d'égalité et de liberté — a réuni hommes politiques belges et hommes politiques congolais pour préciser, d'un commun accord, les structures politiques du Congo indépendant. Je crois que la délégation congolaise était bien constituée: toutes les personnes dont on parle aujourd'hui dans la presse mondiale en faisaient partie. Les conclusions ont été prises à l'unanimité ou à la quasi-unanimité.

323. Soyez attentifs à ceci. C'est en 1960 qu'ont eu lieu, sur toute l'étendue du territoire, des élections libres, secrètes et au suffrage universel. Je n'ai jamais entendu — et pour cause — la moindre critique à l'égard de l'organisation de ces opérations électorales. Quelques pays pourraient bien se souvenir de ce précédent pour leurs territoires métropolitains.

324. Enfin, en juin 1960, le roi des Belges, couvert constitutionnellement par la responsabilité de ses ministres, eux-mêmes responsables devant les Chambres, a constitué un Gouvernement national congolais

qui paraissait pouvoir obtenir la confiance des Chambres congolaises. Ici encore, la régularité absolue, l'honnêteté parfaite de l'opération n'ont pu être contestées. Ceux qui sont aujourd'hui nos plus grands critiques sont précisément ceux-là qui voudraient voir maintenir — ou, plutôt, revenir — au pouvoir ce premier Gouvernement congolais qui avait été nommé par le roi des Belges. C'est dire avec quelle neutralité, quelle indépendance, nous avons réalisé la chose. Mais ces critiques ne nous disent pas qu'ils s'en prennent maintenant à la Belgique — car nous sommes hors de cause pour la suite des opérations — mais aux représentants authentiques, cette fois, du peuple congolais lui-même.

325. La Belgique s'est toujours rigoureusement défendue d'intervenir dans les affaires intérieures du Congo dont elle venait de reconnaître l'indépendance, et de manifester une préférence pour l'un ou pour l'autre. Elle trouve suspect le zèle avec lequel certaines délégations font un choix ou soutiennent un candidat. Respectent-elles la volonté du peuple congolais ou jouent-elles une partie personnelle? Car, enfin, c'est M. Kasa-Vubu qui a été nommé par les Chambres congolaises — congolaises, pas belges — chef de l'Etat. C'est à lui que toutes les nations qui ont des relations avec le Congo indépendant ont envoyé des ambassadeurs qui ont présenté leur lettres de créance. C'est lui qui, en vertu de ses pouvoirs constitutionnels, a exercé son droit de révoquer le premier gouvernement et de le remplacer par un autre. Les Chambres, en droit public congolais, comme en droit public de n'importe quel pays civilisé, n'ont pas le pouvoir de ramener un gouvernement révoqué. Elles peuvent donner leur confiance ou refuser leur confiance à un nouveau gouvernement et, surtout, il ne leur est pas permis de délibérer quand elles ne sont pas en nombre parce qu'une grande partie des députés est en fuite et parce qu'elles délibèrent au milieu des soldats et sous la menace des mitraillettes.

326. Faute de pouvoir contester la procédure appliquée avant le 30 juin — car je n'ai jamais entendu la moindre critique à ce point de vue là — on fait un procès d'intention. C'est un peu facile! On dit que, pris d'un tardif regret, nous aurions essayé de reprendre, dès le 10 juillet — vous m'entendez: dès le 10 juillet! — ce que nous avions accordé le 30 juin. Après avoir aménagé un Etat unitaire, nous aurions cherché à le diviser. Après avoir organisé des élections libres et secrètes au suffrage universel, nous aurions tenté de remplacer les élus. Après, en un mot, avoir donné une indépendance complète et sans réserve, nous aurions voulu tout de suite reprendre un contrôle qu'il était si facile de ne pas abandonner totalement. Mais, naturellement, jamais l'amorce d'une preuve n'a été avancée.

327. Voilà les faits pour ce qui est du processus politique. Mais je voudrais ajouter ceci: le Congo était équipé pour faire grande figure d'Etat indépendant. Je ne vais pas rappeler à cette tribune un développement économique et social qui était généralement très apprécié et qu'un certain nombre d'entre vous connaissent bien, notamment parmi les délégations africaines. Mais il importe de rappeler que cet état de développement avait été obtenu non pas seulement parce que le sol était riche et parce que les populations africaines étaient laborieuses et intelligentes — nous le savons et elles le montreront — mais aussi en

^{2/} Comité de rapprochement belgo-néerlando-luxembourgeois.

raison de certaines particularités de la politique que nous avons suivie.

328. Savez-vous que, selon notre Constitution, tout ce qui venait du Congo appartenait non pas à la Belgique, mais au Congo? Séparation des patrimoines, séparation des monnaies, séparation des réserves d'or et de change; liberté absolue d'acheter et de vendre où l'on veut, aux meilleurs prix, sans aucun avantage pour la Belgique; administration totalement différente et indépendante de l'administration métropolitaine, sans que les fonctionnaires aient aucun espoir de pouvoir continuer leur carrière dans la seconde administration; pas d'accaparement des terres indigènes, qui étaient protégées par une législation sévère contre des cessions, même à titre onéreux; et enfin, les actions que les sociétés concessionnaires étaient obligées de donner gratuitement aux pouvoirs publics étaient et sont la propriété de l'Etat congolais et non pas de l'Etat belge: voilà le régime que nous avons suivi, et il n'est pas étonnant que, dans ces conditions, la mise en valeur ait été rapide et que le crédit du Congo alors belge fût élevé.

329. Dans une note soviétique, nous avons découvert avec quelque stupéfaction que le Congo sortait à peine de l'analphabétisme. Eh bien, sachez, Messieurs, que dans ce pays, grand comme un tiers des Etats-Unis et qui ne compte que 14 millions d'habitants, malgré la difficulté des communications et malgré l'importance de la population de la brousse, plus de la moitié des enfants allaient à l'école, ce qui reste et restera le fondement d'institutions véritablement démocratiques. Sachez aussi qu'un réseau d'établissements secondaires a été couronné, en 1952 et 1954, par deux universités du niveau le plus élevé, au sens européen du terme, et sur un pied de stricte équivalence avec nos propres universités, ces deux établissements comportant toutes les facultés.

330. On déclare que nous avons reconnu la liberté de ce peuple sans le doter d'élites suffisantes. Eh bien peut-être! Peut-être eût-il été préférable d'attendre encore quelques années pour que des promotions supplémentaires d'universitaires puissent tenir tous les leviers de commande. Mais regardez la carte politique de la région; voyez la carte politique du Congo. Ceux-là mêmes qui nous reprochent aujourd'hui de ne pas avoir eu cette sagesse nous auraient reproché encore bien plus ce qu'ils eussent appelé une "timidité". En fait, le Congo était arrivé à un développement économique et intellectuel tel qu'il n'aurait pas été juste — c'est ainsi que nous l'avons apprécié — de lui refuser l'émancipation au moment où tous ses voisins obtenaient la liberté politique. Mais ne croyez pas que nous l'ayons fait sans précautions. Nous nous rendions compte du danger et nous avons proposé des formules.

331. Quelles étaient-elles? En attendant que les jeunes universitaires congolais assurent la relève, nous avons laissé en Afrique, à la disposition du Gouvernement national congolais, 10.000 experts, la plupart d'entre eux de niveau universitaire. Ces médecins, ces éducateurs, ces administrateurs, ces magistrats, ces techniciens de tout ordre, qui avaient assuré le développement du Congo, restaient au Congo, et — notez ce point — payés, dirigés et commandés par le Gouvernement congolais dont ils étaient les fonctionnaires. Ce n'étaient donc pas des fonctionnaires belges, mais des fonctionnaires du Gouvernement congolais dont ils recevaient les ordres, per-

mettant ainsi à ce gouvernement d'exercer dès le début une action efficace. Par ailleurs, pour ce qui est de l'assistance financière, la Belgique avait prévu d'accorder, pour le seul exercice 1960, 100 millions de dollars. En d'autres termes, la Belgique faisait exactement tout ce que l'on demande à l'ensemble des Nations Unies pour l'année 1960, et elle comptait poursuivre cette aide dans les années suivantes dans le cadre du traité d'amitié. Ceci doit faire réfléchir ceux qui disent que nous avons vidé le Congo. Dix mille experts et 100 millions de dollars pour un an! Voilà deux chiffres qu'il convient de retenir et de mesurer à l'échelle la plus grande, c'est-à-dire à celle de l'Organisation des Nations Unies.

332. Mais alors, quelles sont les causes de cette effroyable crise? Certaines sont intérieures au Congo, et je ne les discuterai pas, comme je ne les ai pas discutées, car je ne veux pas — à la différence d'autres — me départir de la politique de non-ingérence que nous avons rigoureusement observée depuis le début. Quant aux causes extérieures, certains voudraient faire croire, je vous l'ai dit tout à l'heure, à des manœuvres belges qui n'ont jamais été prouvées et qui sont en nette contradiction avec notre politique — parce que c'est nous accuser de folie que de supposer que nous pouvons changer de politique au bout de 10 jours.

333. D'autres pays n'ont malheureusement pas respecté la même réserve et il est troublant de constater que, maintenant que l'on ne peut plus accuser les soldats belges qui étaient là-bas en mission temporaire, c'est contre l'ONU que toutes les critiques se tournent. Mais, voyez-vous, la péripétie ne doit pas masquer l'histoire. On ne nous enlèvera pas l'honneur d'avoir créé le Congo, qui, avant nous, n'était qu'une collection d'ethnies et de tribus rivales. C'est nous qui l'avons créé. Ce sont le peuple congolais, les experts belges, et personne d'autre, qui ont équipé économiquement, socialement et humainement ce magnifique pays. Ce sont le peuple congolais, le peuple belge, et personne d'autre, qui ont réalisé, le 30 juin, l'indépendance du Congo. Une crise grave et douloureuse pour tous ne peut cacher cette réalité fondamentale. Dès qu'il aura rétabli l'ordre dans ses affaires intérieures, le Congo sera de nouveau ce que ses populations, associées à nous, ont préparé pendant 80 ans: une grande puissance d'Afrique.

334. Je conclus en vous disant ceci: La Belgique se distingue, notamment, par son attachement à l'idéal démocratique. Nos villes comptent parmi les premières à avoir institué, dès le haut Moyen Age, le gouvernement du peuple par le peuple. Notre Constitution nationale a été considérée comme la plus libérale de l'Europe. Elle a été copiée dans une dizaine de pays. Aux territoires d'Afrique, nous avons voulu donner des institutions démocratiques, fondées notamment sur l'instruction générale et le suffrage universel. Nous avons été, dans la communauté internationale, membre fondateur et collaborateur actif tant de la Société des Nations que de l'Organisation des Nations Unies.

335. Nous restons convaincus que les problèmes internationaux ne peuvent trouver leur solution que par la collaboration de tous et sous la pression d'une majorité. C'est là le rôle des moyennes puissances. Voilà pourquoi, dans cet exposé, nous avons commencé par défendre la place des moyennes et des petites puissances.

336. Nous sommes aussi persuadés que la masse des Etats que nous représentons est unie par un même idéal; mais, pour le réaliser, elle doit donner son appui moins à des programmes verbaux et ambitieux qu'à des propositions concrètes et raisonnables, quel que soit le clan d'où elles viennent. Voilà pourquoi, dans une seconde partie, nous avons distingué l'objectif final du désarmement total, des premières mesures d'application à choisir par cette assemblée, méthode de travail inspirée par le Premier Ministre du Royaume-Uni.

337. Enfin et surtout, une très longue expérience nous a appris que la démocratie suppose la sincérité de

l'information, l'impartialité du jugement et la tolérance. C'est pour cette raison que, dans l'exposé de l'affaire congolaise, je me suis permis de vous parler avec simplicité, en m'abstenant — j'ai l'impression d'avoir réussi — de toute polémique, que je voulais écarter dès le début. La paix du monde n'est pas affaire de passion, mais de sagesse. Si elle ne peut plus être imposée par la force, elle doit se fonder sur la tolérance. Voilà l'esprit dans lequel la Belgique continuera à soutenir les efforts des Nations Unies.

La séance est levée à 19 h 25.